



Bulletin Officiel

N° 5981 Vendredi 15 Novembre 2019

www.cmf.tn — 24^{ème} Année — ISSN 0330-7174

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

BNA 2019-1 2-5

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

STB 2019-1 6-15

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

BTE 2019-1 16-21

COMMUNIQUE

VISA DE PROSPECTUS : FCPR SWING 2 22

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

23-24

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
- SANADETT SICAV
- TUNISIE SICAV
- SICAV OPPORTUNITY
- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
- ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

AVIS DES SOCIETES

Emission d'un Emprunt Obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne



البنك الوطني الفلاحي
Banque Nationale Agricole

Société Anonyme au capital de 320 000 000 dinars divisé en 64 000 000 actions
de nominal 5 dinars entièrement libérées

Siège social : Avenue Mohamed V - 1001 - Tunis

Identifiant unique : 123L

Tél : 71 831 000

Fax : 71 830 152

Emission d'un Emprunt Obligataire
« BNA 2019-1 »
de 50 000 000 DT
Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque Nationale Agricole -BNA- réunie le **29/04/2019** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires pour un montant global de 200 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **28/08/2019** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 50 millions de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt	Amortissement
A	5 ans	10,5% et/ou TMM + 2,3%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11% et/ou TMM + 2,8%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

2. Renseignements relatifs à l'émission

➤ **Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 50 millions de dinars divisé en 500 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire « BNA 2019-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

➤ **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **04/11/2019** auprès de BNA Capitaux, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le **10/01/2020**. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 50 millions de dinars est intégralement souscrit.

- Suite -

En cas d'un placement d'un montant inférieur à 50 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/01/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

➤ **But de l'émission**

L'émission de cet emprunt vient compléter les émissions précédentes ainsi que l'opération d'augmentation de capital et s'inscrit dans le cadre de la consolidation des assises financières de la banque et la préservation de ses ratios réglementaires.

1. Caractéristiques des titres émis

➤ **Dénomination de l'emprunt : « BNA 2019-1 »**

➤ **Prix de souscription, Prix d'émission et modalités de paiement :** Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

➤ **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

➤ **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.

➤ **Nature des titres :** Titres de créance.

➤ **Législation sous laquelle les titres sont créés** Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

➤ **Catégorie des titres :** Ordinaire

➤ **Modalité et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations souscrites délivrée par BNA Capitaux, intermédiaire en bourse, mentionnant la catégorie et la quantité y afférente.

➤ **Date de jouissance des intérêts :** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/01/2020** seront décomptés et payés à cette dernière date. Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises est fixée au **10/01/2020**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

➤ **Date de règlement :** Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

➤ **Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

→ **Catégorie A :** d'une durée de 5 ans au taux fixe de 10,5% et/ou TMM + 2,3% ;

→ **Catégorie B :** d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 11% et/ou TMM + 2,8% ;

- Suite -

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 10,5% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,3%, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers mois mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 230 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Janvier de l'année N-1 au mois de Décembre de l'année N-1.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 11% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,8%, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers mois mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 280 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Janvier de l'année N-1 au mois de Décembre de l'année N-1.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

➤ **Amortissement et remboursement** : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **10/01/2025** pour la catégorie A et le **10/01/2027** pour la catégorie B.

➤ **Paiement** : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **10 Janvier** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10/01/2021**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10/01/2021** pour la catégorie A et le **10/01/2023** pour la catégorie B.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,5%** l'an pour la catégorie A et **11%** l'an pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle (souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'octobre 2019, qui est égale à 7,643%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,943% pour la catégorie A et de 10,443% pour la catégorie B.

- Suite -

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,3% pour la catégorie A et de 2,8% pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt**

• **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- 5 ans pour la catégorie A ;
- 7 ans dont 2 années de grâce pour la catégorie B.

• **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt « BNA 2019-1 » est comme suit :

- 3 ans pour la catégorie A ;
- 5 ans pour la catégorie B.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,646** années et de **4,037** années pour les obligations de la catégorie B.

➤ **Mode de placement** : Il s'agit d'un placement privé. **L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Garantie** : Le présent emprunt ne fait l'objet d'aucune garantie particulière .

➤ **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « BNA 2019-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA Capitaux, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

➤ **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

➤ **Tribunal compétent en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

➤ **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire** : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2019 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2019.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« Emprunt Obligataire subordonné STB 2019-1 »

Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE tenue le **28 juillet 2016** a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire, pour un montant total de 300 millions de dinars et a donné les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer les dates, les durées, les montants, les taux, les modalités et les conditions de ces émissions selon la situation du marché financier.

Dans le cadre de cette autorisation, la Société Tunisienne de Banque a émis 2 emprunts privés respectivement d'un montant de 58 Millions de dinars en 2017 et 30 Millions de dinars en 2018. Le reliquat de cette autorisation est de 212 Millions de dinars.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration de la banque réuni le **13 juin 2019** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant maximal de 100 millions de dinars en deux tranches de 50 millions de dinars chacune et a fixé les conditions de la première tranche comme suit :

- Montant : 35 MDT susceptible d'être porté à 50 MDT ;
- Catégorie **A** : 5 ans au taux fixe de 10,50% et/ou TMM+2,30% ;
- Catégorie **B** : 5 ans in fine au taux fixe de 10,70% et/ou TMM+2,50% ;
- Catégorie **C** : 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 11,00% et/ou TMM+2,80%.
- Catégorie **D** : 7 ans in fine au taux fixe de 11,50%.
- Catégorie **E** : 5 ans coupon unique au taux fixe de 11,50%.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **01/11/2019** et clôturées sans préavis au plus tard le **29/11/2019**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations subordonnées.

- Suite -

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 35 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **29/11/2019**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 35 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **29/11/2019**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/12/2019** avec maintien de la date unique de jouissance **en intérêts**. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **01/11/2019** aux guichets de la STB FINANCE intermédiaire en bourse du groupe STB, sis au 34, Rue Hédi Karray - El Menzah IV, Tunis 1004.

But de l'émission

La banque projette l'émission en 2019 d'un emprunt obligataire subordonné dans le but de :

- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets;
- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs;
- Assurer la mobilisation de ressources stables à moyen terme nécessaires au développement des activités de la banque;
- Respecter les indicateurs de gestion prudentielle ;
- Développer les activités de la banque, notamment l'activité de distribution de crédits et les activités de marché;
- Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation de son plan stratégique 2019-2023, notamment le financement des projets interne de la banque.

Caractéristiques des titres émis

Nature, forme et délivrance des titres

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :**

Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination.

- Suite -

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination** : «STB Subordonné 2019-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créances
- **Forme des titres** : Toutes les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.

- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en Bourse STB FINANCE.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance des titres en intérêts

Chaque obligation subordonnée portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29/11/2019**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **29/11/2019** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Suite -

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,50%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,30%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **230** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de **Novembre** de l'année N-1 au mois d'**Octobre** de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans in fine :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **10,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de **Novembre** de l'année N-1 au mois d'**Octobre** de l'année N.
-

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

- Taux fixe : Taux annuel brut de **11,00%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,80%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de **280** points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de **Novembre** de l'année N-1 au mois d'**Octobre** de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Suite -

- Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans in fine :

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de **11,50%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Pour la catégorie E d'une durée de 5 ans coupon unique :

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de **11,50%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée à la fin de la période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

Amortissement et remboursement

Toutes les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A et la catégorie C feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie C. Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B, D et E feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

L'emprunt sera amorti en totalité le **29/11/2024** pour la catégorie A, B et E, le **29/11/2026** pour la catégorie C et D.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de **100** dinars par obligation subordonnée.

PAIEMENT : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **29 Novembre** de chaque année (à l'exception de la catégorie E).

Pour la catégorie **A**, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **29/11/2020**.

Pour la catégorie **B**, le premier paiement en intérêts aura lieu le **29/11/2020** et le remboursement en capital aura lieu le **29/11/2024**.

Pour la catégorie **C**, le premier paiement en intérêts aura lieu le **29/11/2020** et le premier remboursement en capital aura lieu le **29/11/2022**.

Pour la catégorie **D**, le premier paiement en intérêts aura lieu les **29/11/2020** et le premier remboursement total en capital aura lieu le **29/11/2026**.

Pour la catégorie **E**, le paiement des intérêts capitalisés et le remboursement total du capital aura lieu le **29/11/2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

- Suite -

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL (TAUX FIXE)

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,50%** l'an pour la catégorie **A**, de **10,70%** l'an pour la catégorie **B** de **11,00%** l'an pour la catégorie **C** et **11,5%** pour les catégories **D** et **E**.

MARGE ACTUARIELLE (TAUX VARIABLE)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2019 à titre indicatif, qui est égale à **7,5058%** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **9,8058%** pour la catégorie **A**, de **10,0058%** pour la catégorie **B** et de **10,3058%** pour la catégorie **C**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,30%** pour la catégorie **A**, de **2,50%** pour la catégorie **B** et de **2,80%** pour la catégorie **C** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

DUREE TOTALE, DUREE DE VIE MOYENNE ET DURATION DE L'EMPRUNT SUBORDONNE

- **Durée totale:** Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «STB Subordonné 2019-1» sont émises selon cinq catégories :
 - une catégorie A sur une durée de vie totale de **5 ans** ;
 - une catégorie B sur une durée de vie totale de **5 ans In Fine** ;
 - une catégorie C sur une durée de vie totale de **7 ans** dont deux années de grâce.
 - une catégorie D sur une durée de vie totale de **7 ans In Fine** ;
 - une catégorie E sur une durée de vie totale de **5 ans** Coupon unique ;
- **Durée de vie moyenne :** Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A, de **5 ans** pour les catégories B et C et E et de **7 ans** pour la catégorie D.
- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :** La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

- Suite -

catégorie A, de **4,122 années** pour la catégorie B, de **4,037 années** pour la catégorie C, de **5,170 années** pour la catégorie D et de **5 années** pour la catégorie E.

RANG DE LA CREANCE ET MAINTIEN DE L'EMPRUNT A SON RANG

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du **18 Octobre 2019** sous le **n°19-008**. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

GARANTIE : Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie

MODE DE PLACEMENT :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées.

Les souscriptions et les versements seront reçus aux guichets de la STB FINANCE, intermédiaire en Bourse sis au 34 rue Hédi Karray El Menzah 4 -1004 Tunis.

NOTATION : Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

ORGANISATION DE LA REPRESENTATION DES PORTEURS DES OBLIGATIONS SUBORDONNEES

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des

- Suite -

des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

FISCALITE DES TITRES

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de Cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

INTERMEDIAIRE AGREE MANDATE PAR LA SOCIETE EMETTRICE POUR LA TENUE DE REGISTRE DES OBLIGATIONS SUBORDONNEES

La tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « **STB Subordonné 2019-1** » sera assurée durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

Marché des titres

A fin Août 2019, il existe six emprunts obligataires émis par la STB dont 4 qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la BVMT et 2 sans recours à l'appel public à l'épargne émis en 2017 et 2018.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie émis par l'émetteur et sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la Société Tunisienne de Banque s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « STB FINANCE » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **STB Subordonné 2019-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

PRISE EN CHARGE DES OBLIGATIONS PAR TUNISIE CLEARING

La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **STB Subordonné 2019-1** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGE

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **NATURE DU TITRE :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant.

- **QUALITE DE CREDIT DE L'EMETTEUR :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **LE MARCHE SECONDAIRE :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient

- Suite -

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 18 Octobre 2019 sous le n°19-1031, du document de référence «STB 2019 » enregistré auprès du CMF en date du 18 Octobre 2019 sous le n°19-008 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2019 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2019.

La note d'opération et le document de référence « STB 2019 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE, Rue Hédi Nourra 1001 TUNIS, STB Finance-Intermédiaire en Bourse, Avenue Hedi Karray, Menzah IV, 1004 Tunis, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2019 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 Octobre 2019.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20 octobre 2019 et le 20 janvier 2020.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «BTE 2019-1»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **24/04/2019** a autorisé l'émission par la banque d'un emprunt obligataire pour un montant de 50MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020, et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **16/05/2019** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 50MD selon les fourchettes de taux suivantes :

Catégorie	Durée	Taux fixe	Taux variable
A	5 ans	10,75% - 11,5%	TMM + 2,5% - TMM + 3%
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11% - 11,75%	TMM + 2,75% - TMM + 3,35%

Le conseil d'administration a délégué à la Direction Générale tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **17/09/2019** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 30MD susceptible d'être porté à 50MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	11,00% et/ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11,50% et/ou TMM + 3,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 30 MD susceptible d'être porté à 50MD divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de 100 D de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « **BTE 2019-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

- Suite -

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **21/10/2019** et clôturées sans préavis au plus tard le **10/01/2020**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000D) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/01/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/01/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21/01/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **21/10/2019** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie. De plus, cette émission obligataire permettra à la banque d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « **BTE 2019-1** »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 D** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/01/2020** seront décomptés et payés à cette dernière date.

- Suite -

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/01/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de **11,00%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275** points de base. **Les douze mois à considérer vont du mois de Janvier de l'année N-1 au mois de Décembre de l'année N-1.**

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :

Taux fixe : Taux annuel brut de **11,50%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,25%** brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **325** points de base. **Les douze mois à considérer vont du mois de Janvier de l'année N-1 au mois de Décembre de l'année N-1.**

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **10 Janvier** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **10/01/2025** pour la catégorie A et le **10/01/2027** pour la catégorie B.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **10/01/2025** pour la catégorie A et le **10/01/2027** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **10 Janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10/01/2021** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10/01/2021** pour la catégorie A et le **10/01/2023** pour la catégorie B.

- Suite -

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **11%** l'an pour la catégorie A et **11,50%** pour la catégorie B.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Septembre 2019, qui est égale à **7,598%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,348%** pour la catégorie A et de **10,848%** pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** pour la catégorie A et de **3,25%** pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «**BTE 2019-1**» sont émises selon deux catégories :

Les obligations de la catégorie **A** sont émises pour une période totale de **5 ans**.

Les obligations de la catégorie **B** sont émises pour une durée totale de **7 ans dont 2 ans de grâce**.

Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie **A** et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie **B**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la catégorie **A** est égale à **2,632 années** et **4,003 années** pour les obligations de la catégorie **B**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Standard & Poors a confirmé en Octobre 2018 la note de la BTE de **B-/Stable/B**.

- Suite -

Notation de l'emprunt:

Le présent emprunt obligataire n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances portant gestion de l'année 2017, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 5000 dinars sans que ce montant n'excède 3000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «**BTE 2019-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **BNA CAPITALUX**, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Les titres de capital de la BTE sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe 4 emprunts obligataires émis par la BTE cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BTE s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITALUX) de demander l'admission de l'emprunt «**BTE 2019-1**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La BTE s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**BTE 2019-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « BTE 2019-1 » visée par le CMF en date du **03 octobre 2019** sous le n°**19/1030** et du document de référence « BTE 2019 » enregistré auprès du CMF en date du **03 octobre 2019** sous le n°**19-005**, des indicateurs d'activité de la BTE relatifs au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre de l'exercice 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20 octobre 2019 et le 20 janvier 2020.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public auprès de la BTE, 5bis, Rue Mohamed Badra – 1002 Tunis ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2019 de l'émetteur seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 octobre 2019 et le 20 janvier 2020.

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE

Visa de prospectus

FCPR SWING 2

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
régé par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Agrément du CMF N° 21-2019 du 25 septembre 2019

Il est porté à la connaissance du public que le Conseil du Marché Financier a accordé son visa en date du 08 novembre 2019 au prospectus d'émission du Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée « **FCPR SWING 2** ».

« **FCPR SWING 2** » présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination : FCPR SWING 2
Siège social : 10 bis, rue Mahmoud Matri, Mutuelleville, 1002 - Tunis
Forme juridique : Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
Législation applicable : Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Montant du fonds : 30 003 000 dinars divisé en en 30 000 Parts A de 1 000 dinars chacune et 300 Parts B de 10 dinars chacune
Date d'agrément : 25 septembre 2019
Promoteurs : ATTIJARI BANK et CAPSA CAPITAL PARTNERS
Gestionnaire : CAPSA CAPITAL PARTNERS
Dépositaire : ATTIJARI BANK
Distributeur : CAPSA CAPITAL PARTNERS

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	178,909	187,335	187,360		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	121,789	127,889	127,909		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	103,593	108,020	108,034		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	106,915	113,418	113,439		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	107,043	112,079	112,096		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	101,201	107,798	107,819		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	104,060	108,587	108,602		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	43,204	44,786	44,792		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	30,220	31,225	31,228		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,960	16,581	16,583		
11 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	116,613	120,773	120,785		
12 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,137	1,156	1,156		
13 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	105,472	111,038	111,054		
14 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	10,514	10,973	10,975		
15 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	147,611	155,101	155,132		
16 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	10,716	11,072	11,073		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
17 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,644	1,731	1,733		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
18 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	58,401	60,595	60,602		
19 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	126,848	128,791	128,779		
20 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	119,285	112,431	112,302		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
21 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	146,689	134,585	134,766		
22 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	538,675	499,766	500,086		
23 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	129,129	129,224	129,119		
24 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,786	135,356	135,045		
25 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,545	130,520	130,271		
26 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,488	112,395	112,140		
27 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	115,763	107,453	107,602		
28 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,881	174,359	174,985		
29 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		97,153	97,044		
30 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	110,044	117,383	117,399		
31 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	171,822	168,198	168,045		
32 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,189	143,603	143,628		
33 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	108,973	104,106	104,280		
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,857	22,306	22,317		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
35 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2174,662	2072,066	2074,775		
36 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,259	126,697	127,356		
37 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	163,566	163,883	164,010		
38 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	198,668	200,910	200,900		
39 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	18,470	17,683	17,752		
40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,801	2,787	2,786		
41 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,440	2,460	2,458		
42 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,460	74,290	75,998		
43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,207	1,177	1,174		
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,171	1,217	1,218		
45 FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,173	1,165	1,167		
46 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,167	1,138	1,140		
47 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	123,892	120,695	120,778		
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	126,408	130,805	131,720		
49 FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	1095,846	1119,271	1128,354		
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,353	11,955	12,003		
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,601	10,232	10,185		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
52 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	102,764	92,503	92,452		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende Date de paiement		VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/05/19	5,200	109,439	108,959	108,974
54 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	30/05/19	4,302	103,334	102,461	102,472
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	23/05/19	5,018	105,807	105,537	105,551
56 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	20/05/19	4,854	103,871	104,005	104,022
57 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/04/19	5,505	105,483	105,766	105,785
58 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/19	4,502	108,002	107,824	107,840
59 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/04/19	5,365	105,907	105,497	105,513
60 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/04/19	4,163	102,369	102,643	102,658
61 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/19	3,620	104,049	103,124	103,133
62 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	29/04/19	4,979	105,467	106,408	106,427
63 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/04/19	5,496	108,153	108,386	108,405
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/19	4,274	105,732	105,399	105,410
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/19	3,543	104,336	104,324	104,335
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/19	4,574	104,017	104,192	104,207
67 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/19	4,425	105,041	104,549	104,561
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	27/05/19	5,520	103,954	103,742	103,758
69 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	23/05/19	4,756	104,881	105,120	105,138
70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/19	3,847	106,127	105,962	105,973
71 SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/19	5,274	103,956	103,953	103,970
72 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/19	4,859	103,658	103,299	103,311
73 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/19	3,952	106,318	106,305	106,318
74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/19	4,014	103,125	102,781	102,792

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	22/05/19	3,763	104,096	104,104	104,116
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	5,028	104,660	104,875	104,892
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	4,461	105,717	105,849	105,864
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	101,002	110,207	110,237
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/05/19	0,819	60,686	58,857	58,956
80	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
81	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/04/19	1,420	100,978	95,018	95,109
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	29/04/19	0,612	18,578	18,317	18,313
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/19	9,117	310,924	297,997	298,346
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/19	33,007	2484,413	2315,586	2314,221
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/19	2,973	77,578	74,646	74,628
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	16/05/19	2,618	58,053	57,005	56,981
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/19	0,737	117,754	112,147	112,091
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
89	FCP IRADETT 20 **	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	En liquidation	En liquidation	En liquidation
90	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	28/05/19	0,255	11,641	11,410	11,409
91	FCP IRADETT 100 **	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	En liquidation	En liquidation	En liquidation
92	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	28/05/19	0,353	14,496	13,331	13,357
93	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	20/05/19	0,297	16,365	15,955	15,943
94	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	20/05/19	0,153	14,055	13,761	13,748
95	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/19	4,830	158,189	153,479	153,451
96	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/19	0,070	8,871	8,913	8,924
97	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/19	4,764	125,596	113,736	113,579
98	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	24/04/19	0,428	86,052	85,633	86,186
99	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	87,477	88,126	88,801
100	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/19	3,717	100,297	98,282	98,221
101	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	16/04/19	0,722	108,902	96,920	97,037
102	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/19	1,178	97,714	93,998	93,815
103	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,234	9,907	9,912
104	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	15/04/19	1,356	100,049	94,755	94,818
105	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	29/04/19	2,731	162,324	152,781	152,775
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
106	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/19	0,963	111,307	104,764	105,869
107	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	2,626	112,317	112,073	113,995
108	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,156	117,354	119,799
109	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,084	206,410	194,997	195,219
110	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,473	187,875	181,289	181,056
111	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	6,417	163,505	160,595	160,865
112	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	24,302	23,611	23,781
113	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	145,463	146,522	147,140
114	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	15/05/19	1,737	128,460	139,252	139,377
115	TUNISIAN EQUITY FUND ***	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	9549,089	En liquidation	En liquidation
116	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	16/05/19	13,765	1047,449	1040,268	1038,052
117	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/19	101,823	5956,682	5829,191	5823,255
118	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	31/05/19	110,305	5259,834	5277,523	5269,900
119	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/19	1,883	91,894	90,668	90,904
120	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	-	-	5000,000	5057,743	5058,269
121	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	-	-	-	9,959	9,979
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	3,829	123,003	119,219	119,412
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	29/04/19	205,927	11 963,015	11 400,778	11 351,660

* SICAV en liquidation anticipée

** FCP en liquidation anticipée

*** FCP en Liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.tn
 email : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société «ELBENE INDUSTRIE SA », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
17. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
18. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
19. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
20. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Chargaia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
17 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
18. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
19 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

20. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
21. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
22. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
23. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
24. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
25. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
26. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020, BP 10 Sousse	73 389 755
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
46. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
47. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
48. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
49. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
50. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
51. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
52. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
53. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
54. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
55. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
56. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
57. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332

58. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
59.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
60.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
61.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
62. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
63.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
64. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
65.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
66.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
67.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
68.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
69.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
70.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
73.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
74.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
75. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
81.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
82.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
83.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
84.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
85.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
86.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
87.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
88.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
89.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
90.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
91. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
92.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
93.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

95. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
96. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
99. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
100. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM-Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
33	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
41	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
42	FCP IRADETT 100 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT 20 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
47	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

53	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
59	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
72	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation anticipée

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

8	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
9	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
30	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR VALITECH I	VALICAP SA	A71, résidence Ines, boulevard de la terre, centre urbain nord, 1003, Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR BYRSA FUND	DIDO CAPITAL PARTNERS	2ème étage, Immeuble Access Building, rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
41	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
42	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
43	FCPR GABES SOUTH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
44	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
45	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguaia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au **30 Septembre 2019** qui font apparaître un actif net de **3.773.148 D** et une valeur liquidative égale à **107^d,936** par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **30 Septembre 2019** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **30 Septembre 2019**.

Paragraphes post-conclusion :

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 3.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société FINACorp Obligataire SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- Le changement d'estimation de la valorisation de la ligne « BTA 5,5% Mars 2019 », effectué à partir du 06/04/2017 a entraîné, ainsi, une décote globale de 10.800 DT. Cette ligne BTA est arrivée à échéance le 11 Mars 2019.
- Les fonds investis dans des valeurs mobilières et des placements monétaires, représentent **59,43 %** de l'actif arrêté à la date du **30 Septembre 2019**. Cette proportion est en dessous du seuil minimum de 80% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les liquidités et quasi-liquidités représentent **40,57%** de l'actif arrêté à la date du **30 Septembre 2019**. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les fonds investis dans des **obligations** émises par la société **HANNIBAL LEASE** représentent **10,98%** de l'actif arrêté à la date du **30 Septembre 2019**. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie en date du 27/12/2017, a approuvé la décision du Conseil d'Administration, réuni en date du 29/11/2017, de modifier le type de la société FINACorp Obligataire SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation. Ainsi, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées chaque année. Ce changement de mode d'affectation des résultats a été publié au niveau du bulletin officiel du Conseil du Marché Financier en date du 20/12/2018.

Tunis, le 31 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes :

FMBZ KPMG TUNISIE

Skander MILADI

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 30.09.2019	Au 30.09.2018	Au 31.12.2018
<u>ACTIFS</u>				
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	2 257 558	3 105 659	2 930 828
a- Actions et valeurs assimilées		189 302	211 390	107 043
b- Obligations		2 068 256	2 686 893	2 615 601
c- Emprunts d'état		0	207 376	208 185
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 541 235	1 179 129	869 206
a- Placements monétaires		0	0	0
b- Disponibilités		1 541 235	1 179 129	869 206
Créances d'exploitations		0	0	0
Autres actifs		0	0	0
TOTAL ACTIFS		3 798 793	4 284 788	3 800 034
<u>PASSIFS</u>				
		<u>25 645</u>	<u>25 755</u>	<u>30 099</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	13 956	14 121	15 530
Autres créditeurs divers	PA2	11 689	11 634	14 568
<u>ACTIF NET</u>		<u>3 773 148</u>	<u>4 259 033</u>	<u>3 769 935</u>
Capital	CP1	3 490 534	4 126 556	3 612 633
Sommes capitalisables		282 614	132 477	157 303
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		151 997	558	489
b- Résultat capitalisable de la période		134 414	130 702	174 010
c- Régul.Résultat capitalisables de la période		-3 796	1 217	-17 196
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		3 798 793	4 284 788	3 800 034

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du	Du	Du	Du	Du
		01.07.2019 au 30.09.2019	01.01.2019 au 30.09.2019	01.07.2018 au 30.09.2018	01.01.2018 au 30.09.2018	01.01.2018 au 31.12.2018
Revenus du portefeuille-titres	PR1	31 032	100 683	41 447	130 732	169 754
a- Dividendes		0	0	0	0	0
b- Revenus des obligations		31 032	99 019	39 229	124 150	160 954
c- Revenus des B.T.A		0	1 664	2 218	6 582	8 800
Revenus des placements monétaires	PR2	28 202	69 218	14 363	37 706	54 156
Total des revenus des placements		59 234	169 901	55 811	168 438	223 910
Charges de gestion des placements	CH 1	-7 315	-21 414	-7 505	-23 305	-30 732
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		51 919	148 487	48 305	145 133	193 178
Autres produits		0	0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-4 759	-14 073	-4 784	-14 431	-19 168
RESULTAT D'EXPLOITATION		47 160	134 414	43 521	130 702	174 010
Régularisation du résultat d'exploitation		-10 774	-3 796	7 252	1 217	-17 196
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		36 387	130 618	50 774	131 919	156 814
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		10 774	3 796	-7 252	-1 217	17 196
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		2 570	4 564	-108	-3 513	-4 345
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		0	0	0	5 254	6 441
Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		49 731	138 978	43 413	132 443	176 106

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.07.2019 au 30.09.2019	Du 01.01.2019 au 30.09.2019	Du 01.07.2018 au 30.09.2018	Du u 01.01.2018 au 30.09.2018	Du 01.01.2018 au 31.12.2018
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>49 731</u>	<u>138 978</u>	<u>43 413</u>	<u>132 443</u>	<u>176 106</u>
a- Résultat d'exploitation	47 160	134 414	43 521	130 702	174 010
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	2 570	4 564	-108	-3 513	-4 345
c- plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0	0	0	5 254	6 441
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>-153 440</u>	<u>-153 440</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>-403 004</u>	<u>-135 766</u>	<u>239 534</u>	<u>-583 387</u>	<u>-1 116 147</u>
a- Souscriptions	85 814	1 326 654	1 251 529	4 241 368	5 403 406
- Capital	79 900	1 252 700	1 220 800	4 112 400	5 237 400
- Régularisation des sommes non distribuables	-14	-986	-3 399	-10 283	-13 353
- Régularisation des sommes capitalisables	5 928	74 939	34 128	139 251	179 359
b- Rachats	488 818	1 462 419	1 011 995	4 824 755	6 519 553
- Capital	456 500	1 379 400	987 900	4 672 300	6 313 000
- Régularisation des sommes non distribuables	-156	-1 023	-2 749	-11 414	-15 907
- Régularisation des sommes capitalisables	32 474	84 042	26 844	163 870	222 460
VARIATION DE L'ACTIF NET	-353 273	3 213	282 947	-604 384	-1 093 481
<u>ACTIF NET</u>					
a- Début de période	4 126 421	3 769 935	3 976 086	4 863 417	4 863 417
b- Fin de période	3 773 148	3 773 148	4 259 033	4 259 033	3 769 935
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a- Début de période	38 723	36 224	39 052	46 980	46 980
b- Fin de période	34 957	34 957	41 381	41 381	36 224
VALEUR LIQUIDATIVE	107,936	107,936	102,922	102,922	104,072
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,116%	4,964%	4,314%	4,169%	4,229%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2019

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination : FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV) ;

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie : Obligataire ;

Type de l'OPCVM : OPCVM de capitalisation ;

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres ;

Législation applicable : Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application ;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social : Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis ;

Capital initial : 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune ;

Agrément du CMF : Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006 ;

NOTE 1 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2019** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2 : PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2019**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2019** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **30 Septembre 2019**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- 5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **30 Septembre 2019** de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **30 Septembre 2019** à 2.257.558 D et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2019	% de l'Actif	% de l'Actif Net
Obligations		2 017 705	2 068 256	54,45%	54,82%
AB 2008 CAT B	3 000	135 000	137 747	3,63%	3,65%
AB 2009 SUB	1 150	38 295	38 300	1,01%	1,02%
AB 2012 SUB	3 500	105 000	105 284	2,77%	2,79%
AIL 2015-1	1 500	90 000	90 865	2,39%	2,41%
ATL 2013/2	300	12 000	12 606	0,33%	0,33%
ATL 2015-1	1 500	90 000	91 235	2,40%	2,42%
ATL 2015-2	1 000	40 000	41 433	1,09%	1,10%
BTE 2010	3 500	192 500	192 845	5,08%	5,11%
CIL 2015-1	2 500	50 000	50 903	1,34%	1,35%
CIL 2016-2	1 000	60 000	62 249	1,64%	1,65%
HL SUB 2015-1	2 500	200 000	210 763	5,55%	5,59%
HL 2015-2	2 500	200 000	206 417	5,43%	5,47%
STB 2010/1	3 000	119 910	122 577	3,23%	3,25%
TLS 2013/1	1 500	60 000	63 461	1,67%	1,68%
TLS 2014/1	3 000	120 000	123 007	3,24%	3,26%
TJL 2016-2	2 000	120 000	124 254	3,27%	3,29%
TJL 2019-1	1 000	100 000	102 545	2,70%	2,72%
UBCI 2013	1 000	20 000	20 366	0,54%	0,54%
UIB 2009/1	2 500	125 000	126 215	3,32%	3,35%
UIB 2012/1	3 500	140 000	145 185	3,82%	3,85%
Titres OPCVM		181 546	189 302	4,98%	5,02%
GO SICAV	1 700	181 546	189 302	4,98%	5,02%
Total		2 199 251	2 257 558	59,43%	59,83%

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 30.09.2019	Solde au 30.09.2018	Solde au 31.12.2018
Placements monétaires	0	0	0
Disponibilités	1 541 235	1 179 129	869 206
Compte à terme	400 000	400 000	300 000
Intérêts courus sur compte à terme	10 972	255	1 611
Avoirs en banque	1 119 521	1 167 978	556 130
Sommes à l'encaissement	0	0	6 033
Sommes à régler	0	-400 000	-104
Intérêts sur dépôt à vue	10 742	10 895	5 536
Total	1 541 235	1 179 129	869 206

Le détail des comptes à terme se présente au **30 Septembre 2019** comme suit :

Libellé	Coût d'Acquisition	Valeur au 30.09.2019	% de l'Actif	% de l'Actif Net
COMPTE A TERME				
ATB CAT 03.06.2019 (180 j) 10,83%	300 000	308 545	8,12%	8,18%
BTE CAT 31.05.2019 (180 j) 9,00 %	100 000	102 426	2,70%	2,71%
Total	400 000	410 972	10,82%	10,89%

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 30.09.2019	Solde au 30.09.2018	Solde au 31.12.2018
PA1 : Opérateurs Créditeurs			
Frais du gestionnaire	5 922	6 125	5 997
Frais du dépositaire	8 034	7 996	9 534
Total	13 956	14 121	15 530
PA2 : Autres créditeurs Divers			
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	3 741	3 740	5 001
Autres Créditeurs (CMF)	328	367	346
Charges budgétisées à payer	7 621	7 527	9 221
Total	11 689	11 634	14 568

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31.12.2018	
* Montant en nominal	3 622 400
* Nombre de Titres	36 224
* Nombre d'actionnaires	125
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	1 252 700
* Nombre de titres émis	12 527
Rachats effectués	
* Montant en nominal	1 379 400
* Nombre de titres rachetés	13 794
Capital au 30.09.2019	
* Montant en nominal	3 495 700
* Nombre de Titres	34 957
* Nombre d'actionnaires	94

Note sur le mouvement du capital et de l'actif net

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2018	3 612 633	3 612 633
Souscription de la période	1 252 700	1 252 700
Rachat de la Période	-1 379 400	-1 379 400
Autres Mouvements	4 601	287 216
Variation de plus ou moins-value potentielles sur titres	4 564	4 564
Régularisation Sommes non distribuables	37	37
Sommes capitalisables (a)		282 614
Montant Fin de période au 30.09.2019	3 490 534	3 773 148

- (a) L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie en date du 27/12/2017, a approuvé la décision du Conseil d'Administration, réuni en date du 29/11/2017, de modifier le type de la société FINACorp Obligataire SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation. Ainsi, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées chaque année. Ce changement de mode d'affectation des résultats a été publié au niveau du bulletin officiel du Conseil du Marché Financier en date du 20/12/2018.

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.07.2019 au 30.09.2019	Du 01.01.2019 au 30.09.2019	Du 01.07.2018 au 30.09.2018	Du 01.01.2018 au 30.09.2018	Du 01.01.2018 au 31.12.2018
Revenus Des Obligations					
Intérêts	31 032	99 019	39 229	124 150	160 954
Revenus Des BTA					
Intérêts	0	1 664	2 218	6 582	8 800
Total	31 032	100 683	41 447	130 732	169 754

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.07.2019 au 30.09.2019	Du 01.01.2019 au 30.09.2019	Du 01.07.2018 au 30.09.2018	Du 01.01.2018 au 30.09.2018	Du 01.01.2018 au 31.12.2018
Intérêts sur certificats de dépôt	10 143	19 724	8 024	15 363	18 603
Intérêts sur comptes de dépôt	18 058	49 494	6 339	17 682	30 891
Intérêts sur bons de caisse	0	0	0	4 662	4 662
Total	28 202	69 218	14 363	37 706	54 156

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.07.2019 au 30.09.2019	Du 01.01.2019 au 30.09.2019	Du 01.07.2018 au 30.09.2018	Du 01.01.2018 au 30.09.2018	Du 01.01.2018 au 31.12.2018
CH1 : Charges de gestion des placements					
Rémunération du gestionnaire	5 815	16 964	6 018	18 892	24 782
Rémunération du dépositaire	1 500	4 450	1 487	4 413	5 950
Total	7 315	21 414	7 505	23 305	30 732
CH2 : Autres Charges					
Rémunération du CAC	1 260	3 740	1 260	3 740	5 000
Redevance CMF	977	2 851	1 011	3 175	4 165
Charges diverses	1	3	1	2	3
Charges budgétisées	2 521	7 479	2 512	7 514	10 000
Total	4 759	14 073	4 784	14 431	19 168

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

La rémunération de « FINACorp » au **30 Septembre 2019** s'élève à 16.964 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT.

La rémunération du dépositaire au **30 Septembre 2019** s'élève à 4.450 DT.

SANADETT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2019

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SANADETT SICAV, et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 30 Septembre 2019.

L'actif net de la société SANADETT SICAV au 30 Septembre 2019 totalise 85 303 903,010 TND.

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif de la société « SANADETT SICAV » ci-joint, arrêté au 30 Septembre 2019 reflète correctement la situation de votre société.

Paragraphe d'observation

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les notes suivantes :

- L'examen de la composition de l'actif net nous a permis de déceler le non-respect du ratio de liquidité fixé à un minimum de 20% de l'actif tel que prévu par l'article 2 du décret N° 2001-2278 du 25 septembre 2001 et complété par le décret 2002-1727 du 29 juillet 2002 portant application des dispositions de l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.
- La note 2.2 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 23 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes :
Mahmoud ZAHAF

BILAN
ARRETE AU 30/09/2019
(Exprimé en dinars)

<u>ACTIF</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES			
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1 672 159,460	2 570 350,138	2 405 113,707
b- Obligations et valeurs assimilées	72 852 287,735	91 935 547,292	89 663 543,332
AC2- Placements monétaires et disponibilités			
a- Placements monétaires	0,000	2 294 655,905	1 590 241,718
b- Disponibilités	10 908 909,646	15 154 420,054	412 305,650
AC3- Créances d'exploitation	0,000	0,000	0,000
TOTAL ACTIF	85 433 356,841	111 954 973,389	94 071 204,407
PASSIF			
PA1- Opérateurs créditeurs	56 337,984	68 840,402	67 841,223
PA2- Autres créditeurs divers	73 115,847	74 835,100	85 558,998
TOTAL PASSIF	129 453,831	143 675,502	153 400,221
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	82 189 649,096	107 773 918,386	89 455 768,274
CP2- Sommes distribuables			
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	132,851	513,197	425,568
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3 114 121,063	4 036 866,304	4 461 610,344
ACTIF NET	85 303 903,010	111 811 297,887	93 917 804,186
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	85 433 356,841	111 954 973,389	94 071 204,407

ETAT DE RESULTAT

ARRETE AU 30/09/2019

(Exprimé en dinars)

	<u>Du</u> <u>01/07/2019</u> <u>Au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2019</u> <u>Au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2018</u> <u>Au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2018</u> <u>Au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2018</u> <u>Au</u> <u>31/12/2018</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres					
a- Dividendes	0,000	63 801,544	0,000	94 349,364	94 349,364
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	1 104 938,915	3 511 159,808	1 681 730,065	4 503 051,885	5 837 030,682
PR 2- Revenus des placements monétaires	75 010,521	210 653,398	126 914,580	362 405,507	453 895,044
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	1 179 949,436	3 785 614,750	1 808 644,645	4 959 806,756	6 385 275,090
CH 1- Charges de gestion des placements	153 629,240	479 539,929	205 783,460	578 456,842	762 334,900
REVENU NET DES PLACEMENTS	1 026 320,196	3 306 074,821	1 602 861,185	4 381 349,914	5 622 940,190
CH 2- Autres charges	35 561,704	109 902,080	44 962,012	135 668,568	178 242,842
RESULTAT D EXPLOITATION	990 758,492	3 196 172,741	1 557 899,173	4 245 681,346	5 444 697,348
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	-51 029,209	-82 051,678	-464 297,096	-208 815,042	-983 087,004
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	939 729,283	3 114 121,063	1 093 602,077	4 036 866,304	4 461 610,344
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	51 029,209	82 051,678	464 297,096	208 815,042	983 087,004
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	48 623,260	68 921,437	-22 605,710	80 763,872	138 055,927
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	31 844,975	-1 315,331	-151 570,001	-147 996,568	-112 545,181
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	-126,027
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1 071 226,727	3 263 778,847	1 383 723,462	4 178 448,650	5 470 082,067

ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET

ARRETE AU 30/09/2019

	<u>Du 01/07/2019</u> <u>Au 30/09/2019</u>	<u>Du 01/01/2019</u> <u>Au 30/09/2019</u>	<u>Du 01/07/2018</u> <u>Au 30/09/2018</u>	<u>Du 01/01/2018</u> <u>Au 30/09/2018</u>	<u>Du 01/01/2018</u> <u>Au 31/12/2018</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>					
a- Résultat d 'Exploitation	990 758,492	3 196 172,741	1 557 899,173	4 245 681,346	5 444 697,348
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	48 623,260	68 921,437	-22 605,710	80 763,872	138 055,927
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	31 844,975	-1 315,331	-151 570,001	-147 996,568	-112 545,181
d- Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000	-126,027
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0,000	-3 813 914,000	0,000	-4 258 856,340	-4 258 856,340
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>					
a- Souscriptions					
- Capital	11 650 235,018	92 462 282,024	45 846 351,092	151 025 592,371	178 629 214,913
- Régularisation des sommes non distribuables	5 588,809	70 415,234	50 679,391	138 138,330	156 882,565
- Régularisation des sommes distribuables	377 302,324	1 049 083,685	1 318 634,659	2 558 928,584	3 846 878,828
b- Rachats					
- Capital	-14 118 273,601	-99 794 231,688	-65 128 205,920	-161 704 916,251	-207 730 797,338
- Régularisation des sommes non distribuables	-3 266,641	-72 190,854	-64 410,451	-147 108,994	-154 362,211
- Régularisation des sommes distribuables	-428 335,524	-1 779 124,424	-1 783 023,462	-3 080 441,854	-5 142 751,689
VARIATION DE L ACTIF NET	-1 445 522,888	-8 613 901,176	-18 376 251,229	-11 290 215,504	-29 183 709,205
AN 4- <u>ACTIF NET</u>					
a- en début de période	86 749 425,898	93 917 804,186	130 187 549,116	123 101 513,000	123 101 513,391
b- en fin de période	85 303 903,010	85 303 903,010	111 811 297,887	111 811 297,887	93 917 804,186
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a- en début de période	811 416	858 056	1 219 703	1 137 190	1 137 190
b- en fin de période	787 750	787 750	1 034 757	1 034 757	858 056
VALEUR LIQUIDATIVE	108,288	108,288	108,056	108,056	109,454
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,11%	4,93%	4,90%	4,72%	4,83%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

PRESENTATION GENERALE DE SANADETT SICAV

SANADETT SICAV est une Société d'Investissement à Capital Variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. Elle a obtenu l'Agrément du Ministre des Finances en date du 1er août 1996.

SANADETT SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS (AFC), intermédiaire en bourse, assure la gestion de SANADETT SICAV et la Banque ARAB TUNISIAN BANK (ATB) est le dépositaire de ses actifs.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30 Septembre 2019 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, et en bons de trésor, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société SANADTT SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 01 janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

2.3 Evaluation des autres placements

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements Cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Portefeuille titres :

a. Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Désignation du Titre	Nombre de Titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% de l'Actif Net
<i>Titres OPCVM</i>				
FCP HELION MONEO	3 000	306 639,996	312 333,000	0,37%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	5 000	510 851,267	516 375,000	0,61%
TUNISO EMIRATIE SICAV	3 000	308 664,715	314 799,000	0,37%
GENERALE OBLIG SICAV	3 000	309 959,260	334 062,000	0,39%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	1 856	196 377,330	194 590,460	0,23%
Total		1 632 492,568	1 672 159,460	1,96%

b. Obligations et valeurs assimilées

b.1 Les obligations de sociétés

Obligations des sociétés	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% de l'Actif Net
AMEN BANK SUB 2008 A	9 000	239 967,000	244 502,081	0,29%
AMEN BANK SUB 2008 B	10 000	450 000,000	459 157,377	0,54%
AMEN BANK SUB 2009	20 000	666 100,000	666 222,463	0,78%
AMEN BANK SUB 2010	45 000	1 798 650,000	1 808 900,125	2,12%
AMEN BANK SUB 2011	20 000	400 000,000	400 373,945	0,47%
AMEN BANK SUB 2012	10 000	300 000,000	300 812,826	0,35%
AMEN BANK SUB 2014	10 000	200 000,000	206 959,342	0,24%
AMEN BANK SUB 2016-1	5 000	300 000,000	315 278,466	0,37%
ATB 2007/1	50 000	2 600 000,000	2 670 041,784	3,13%
ATB SUB 2017	49 000	4 900 000,000	5 105 725,027	5,99%
ATL 2013/1	20 000	400 000,000	409 631,475	0,48%
ATL 2013/2	30 000	1 200 000,000	1 279 569,008	1,50%
ATL 2014/2	20 000	800 000,000	817 350,820	0,96%
ATL 2014/3 CA	30 000	600 000,000	623 387,178	0,73%
ATL 2016/1	10 000	400 000,000	406 295,082	0,48%
ATL 2017/1	1 800	108 000,000	111 564,590	0,13%
ATL SUB 2017	4 500	450 000,000	477 271,233	0,56%
ATL 2017-2 CAT A	20 000	1 600 000,000	1 656 986,230	1,94%
ATL 2017-2 CAT B	10 000	800 000,000	836 888,341	0,98%
ATL 2018 CB	5 000	400 000,000	406 481,346	0,48%
ATTIJARI BANK SUB 2017 CA	20 000	1 200 000,000	1 223 874,098	1,43%
BH 2009	40 000	1 844 000,000	1 936 621,111	2,27%
BH 2018-1	10 000	800 000,000	827 398,575	0,97%
BNA SUB 2009	15 000	499 680,000	510 125,901	0,60%
BNA SUB 2017	10 000	600 000,000	612 422,295	0,72%
BTE 2010	20 000	200 000,000	200 505,163	0,24%
BTK 2009 B	35 000	350 000,000	363 740,083	0,43%
BTK 2009 C	10 000	399 700,000	415 593,199	0,49%

CHO 2009	7 000	87 500,000	92 683,958	0,11%
CIL 2014/2	10 000	200 000,000	208 128,877	0,24%
CIL 2015/1	4 000	80 000,000	81 444,721	0,10%
CIL 2015/2	5 000	200 000,000	211 267,507	0,25%
CIL 2017/1	10 000	600 000,000	609 568,525	0,71%
HANNIBAL LEASE 2013/2 TF	10 000	400 000,000	413 854,247	0,49%
HANNIBAL LEASE 2014/1	25 000	500 000,000	528 168,767	0,62%
HANNIBAL LEASE 2015-1	10 000	200 000,000	205 183,825	0,24%
HANNIBAL LEASE 2015-2	5 000	400 000,000	412 834,536	0,48%
HANNIBAL LEASE 2017-2	5 000	300 000,000	304 163,607	0,36%
HANNIBAL LEASE 2017-3	10 000	800 000,000	834 787,945	0,98%
STB 2008/1 CAT D	50 000	2 800 000,000	2 881 276,870	3,38%
STB 2008/2 6.5%	35 000	1 312 500,000	1 354 571,918	1,59%
STB 2010/1	60 000	600 000,000	620 783,843	0,73%
STB 2011 SUB	20 000	600 000,000	628 759,733	0,74%
TL 2014/1	20 000	800 000,000	820 049,836	0,96%
TL 2014/2	20 000	1 200 000,000	1 259 493,699	1,48%
Tunisie Leasing 2016 SUB CAT A	10 000	600 000,000	621 329,836	0,73%
Tunisie Leasing 2016-1 CAT B	10 000	800 000,000	824 257,923	0,97%
Tunisie Leasing 2017-1 CAT A	10 000	600 000,000	611 485,902	0,72%
UBCI 2013	10 000	200 000,000	203 656,393	0,24%
UIB 2009/1 5.5%	10 000	333 530,000	336 575,537	0,39%
UIB 2009/1 5.85%	50 000	2 500 000,000	2 524 295,082	2,96%
UIB 2011	20 000	400 000,000	402 692,407	0,47%
UIB 2012/1	20 000	285 200,000	295 615,339	0,35%
UIB SUB 2015	10 000	200 000,000	203 396,721	0,24%
UNIFACTOR 2015	12 500	500 000,000	524 019,419	0,61%
Total		42 004 827,000	43 308 026,137	50,77%

b.2 Emprunts d'État

Emprunts d'État	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% de l'actif net
BTA 6% Avril 2023	800	789 147,072	806 926,798	0,95%
BTA 6% Janvier 2024	6 800	6 601 530,440	6 833 140,303	8,01%
BTA 6.3% Octobre 2026	1000	980 304,420	1 028 633,187	1,21%
BTA 6.3% Octobre 2026	1 000	978 968,260	1 027 297,027	1,20%
BTA 6.3% Octobre 2026	1 000	977 247,200	1 025 575,967	1,20%
BTA 6.3% Octobre 2026	500	488 297,460	512 461,844	0,60%
BTA 6.3% Octobre 2026	500	488 804,850	512 969,234	0,60%
BTA 6.7 % Avril 2028	15 000	14 724 845,100	15 097 108,114	17,70%
BTA 6.7 % Avril 2028	500	468 881,795	481 290,562	0,56%
EMPRUNT NAT. CAT C	35 000	2 187 500,000	2 218 858,562	2,60%
Total		28 685 526,597	29 544 261,598	34,63%

AC2- les placements monétaires et disponibilités

a. Les placements monétaires

Le solde de ce poste au 30 Septembre 2019 est nul.

b. Les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2019, à **10 908 909,646 Dinars** et représentant les avoirs en banque et la rémunération revenant au compte bancaire.

PA1- Opérateurs créditeurs

Désignation	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Rémunération à payer au gestionnaire	47 435,598	59 962,148	55 941,223
Rémunération à payer au dépositaire	8 902,386	8 878,254	11 900,000
Total	56 337,984	68 840,402	67 841,223

PA2- Autres créditeurs divers

Désignation	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Frais de publication	88,032	0,000	293,138
Jeton de présence	11 359,629	9 059,768	15 000,000
Redevances CMF	6 643,378	8 397,704	7 834,594
Honoraires du commissaire aux comptes	30 907,643	29 212,083	36 580,525
Créditeurs divers	24 117,165	28 165,545	25 850,741
Total	73 115,847	74 835,100	85 558,998

Les créditeurs divers se détaillent ainsi :

Désignation	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Retenues à la source	23 127,735	26 107,833	24 696,457
TCL	989,430	2 057,712	1 154,284
Total	24 117,165	28 165,545	25 850,741

CP1- Capital

Les mouvements sur le capital de la société enregistrés courant le troisième trimestre 2019 se détaillent ainsi :

Capital au 30/06/2019

Montant	84 574 897,276
Nombre de titres	811 416
Nombre d'actionnaires	343

Souscriptions réalisées

Montant	11 650 235,018
Nombre de titres émis	111 714
Nombre d'actionnaires entrants	3

Rachats effectués

Montant	-14 118 273,601
Nombre de titres rachetés	135 380
Nombre d'actionnaires sortants	5

Autres effets sur capital

Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	31 844,975
Régularisation des sommes non distribuables	2 322,168
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	48 623,260
Frais de négociation de titres	0,000

Capital au 30/09/2019

Montant	82 189 649,096
Nombre de titres	787 750
Nombre d'actionnaires	341

CP2- Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SANADETT SICAV et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30 Septembre 2019 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	3 196 172,741
Régularisation du résultat distribuable de la période	-82 051,678
Résultat distribuable des exercices antérieurs	123,692
Régularisation du résultat distribuable des exercices antérieurs	9,159
SOMMES DISTRIBUTABLES	3 114 253,914

PR1- Revenus du portefeuille titres

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Revenus des titres OPCVM	0,000	63 801,544	0,000	94 349,364	94 349,364
Revenus des bons de trésor assimilables	352 170,960	1 060 281,636	719 816,093	1 584 054,511	1 961 944,940
Revenus des obligations et titres FCC	752 767,955	2 450 878,172	961 913,972	2 918 997,374	3 875 085,742
Total	1 104 938,915	3 574 961,352	1 681 730,065	4 597 401,249	5 931 380,046

PR2- Les revenus de placements monétaires

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Revenus des billets de trésorerie	721,312	32 435,232	40 588,258	112 043,629	148 327,279
Revenus des placements à terme	0,000	0,000	0,000	638,936	638,936
Intérêts des comptes de dépôt	74 289,209	178 218,166	86 326,322	249 722,942	304 928,829
Total	75 010,521	210 653,398	126 914,580	362 405,507	453 895,044

CH1- Charges de gestion des placements

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	150 629,856	470 637,543	202 761,812	569 578,584	750 434,896
Rémunération du dépositaire	2 999,384	8 902,386	3 021,648	8 878,258	11 900,004
Total	153 629,240	479 539,929	205 783,460	578 456,842	762 334,900

CH2- Autres charges

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Commissaire aux comptes	7 360,000	21 840,000	7 360,000	21 840,000	29 200,000
Redevance CMF	21 095,687	65 912,753	28 396,780	88 474,458	113 803,406
Publicité et publication	301,576	894,894	301,576	1 094,894	1 396,470
Jetons de présence	3 780,740	11 359,629	4 113,540	11 562,066	17 502,298
TCL	3 013,561	9 661,404	4 779,976	12 665,030	16 299,608
Contribution sociale de solidarité	0,000	200,000	0,000	0,000	0,000
Autres	10,140	33,400	10,140	32,120	41,060
Total	35 561,704	109 902,080	44 962,012	135 668,568	178 242,842

4. AUTRES INFORMATIONS

4-1 Données par action

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
• Revenus des placements	4,806	4,793	7,442
• Charges de gestion des placements	-0,609	-0,559	-0,888
• Revenu net des placements	4,197	4,234	6,553
• Autres charges d'exploitation	-0,140	-0,131	-0,208
• Résultat d'exploitation	4,057	4,103	6,345
• Régularisation du résultat d'exploitation	-0,104	-0,202	-1,146
• Sommes distribuables de la période	3,953	3,901	5,200
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,104	0,202	1,146
• Variation des plus ou moins-values potentielles/Titres	0,087	0,078	0,161
• Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	-0,002	-0,143	-0,131
• Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation	0,086	-0,065	0,030
Résultat net de la période	4,143	4,038	6,375

4-2 Ratios de gestion des placements

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
• Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,543%	0,489%	0,670%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,125%	0,115%	0,157%
• Résultat distribuable de la période / actif net moyen :	3,622%	3,587%	4,782%
• Actif net moyen	88 238 644,866	118 347 149,970	113 859 875,462

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société est confiée en vertu d'une convention de gestion à l'AFC qui se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations fournies, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Cette rémunération a été révisée à 0,6% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien en vertu de l'avenant conclu le 25 avril 2018 et applicable à partir du 30 mai 2018.

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB qui perçoit une rémunération de 10.000 dinars l'an en HT.

TUNISIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2019

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2019, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 567.784.670, un actif net de D : 541.329.294 et un bénéfice de la période de D : 7.193.884.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « TUNISIE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 28 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2019

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Portefeuille-titres	4	345 395 809	324 154 298	322 583 675
Obligations et valeurs assimilées		336 947 351	322 622 868	321 035 366
Titres des Organismes de Placement Collectif		8 448 458	1 531 430	1 548 309
Placements monétaires et disponibilités		222 388 861	309 140 089	275 229 250
Placements monétaires	5	222 388 353	309 137 302	275 226 943
Disponibilités		508	2 787	2 306
Créances d'exploitation	6	-	114 193	269 828
TOTAL ACTIF		567 784 670	633 408 580	598 082 753
PASSIF				
Dettes sur opérations de pensions livrées	7	20 008 993	-	24 673 570
Opérateurs créditeurs	8	1 397 125	1 604 834	1 517 679
Autres créditeurs divers	9	5 049 258	2 327 528	2 620 688
TOTAL PASSIF		26 455 376	3 932 362	28 811 937
ACTIF NET				
Capital	10	521 515 454	609 622 065	544 575 556
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		19 813 839	19 854 153	24 695 261
ACTIF NET		541 329 294	629 476 218	569 270 817
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		567 784 670	633 408 580	598 082 753

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Période du 01/07 au 30/09/2018	Période du 01/01 au 30/09/2018	Année 2018
Revenus du portefeuille-titres	11	4 382 580	13 090 867	4 223 183	12 706 208	16 859 605
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 382 580	12 685 516	4 223 183	12 657 612	16 811 008
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	405 352	-	48 596	48 596
Revenus des placements monétaires	12	4 514 517	13 600 776	5 098 505	13 264 189	18 393 781
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		8 897 097	26 691 643	9 321 688	25 970 397	35 253 387
Intérêts des mises en pensions		(360 826)	(690 488)	-	(196 377)	(223 086)
Charges de gestion des placements	13	(1 643 676)	(4 910 948)	(1 888 040)	(5 480 837)	(7 266 342)
REVENU NET DES PLACEMENTS		6 892 595	21 090 208	7 433 648	20 293 183	27 763 959
Autres produits		8 676	10 339	13 858	15 031	35 450
Autres charges	14	(170 609)	(502 182)	(187 026)	(534 364)	(709 987)
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 730 662	20 598 365	7 260 479	19 773 850	27 089 422
Régularisation du résultat d'exploitation		(418 675)	(784 525)	(140 342)	80 303	(2 394 161)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		6 311 987	19 813 839	7 120 137	19 854 153	24 695 261
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		418 675	784 525	140 342	(80 303)	2 394 161
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		473 718	990 207	325 678	811 743	1 034 925
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		(10 496)	189 445	(49 276)	204 906	(90 296)
RESULTAT DE LA PERIODE		7 193 884	21 778 017	7 536 881	20 790 499	28 034 051

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/07 au 30/09/2019	Période du 01/01 au 30/09/2019	Période du 01/07 au 30/09/2018	Période du 01/01 au 30/09/2018	Année 2018
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	7 193 884	21 778 017	7 536 881	20 790 499	28 034 051
Résultat d'exploitation	6 730 662	20 598 365	7 260 479	19 773 850	27 089 422
Variation des plus (ou moins) valeur potentielle sur titres	473 718	990 207	325 678	811 743	1 034 925
Plus (ou moins) valeur réalisée sur cession de titres	(10 496)	189 445	(49 276)	204 906	(90 296)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(12 041 317)	(49 719 540)	(4 881 075)	19 927 684	(47 521 269)
Souscriptions					
- Capital	65 250 229	246 794 014	115 819 377	388 485 003	475 905 505
- Régularisation des sommes non distribuables	3 074 900	11 411 746	4 239 162	8 051 592	11 274 850
- Régularisation des sommes distribuables	2 125 169	9 603 354	3 233 523	13 630 535	17 280 989
Rachats					
- Capital	(76 345 625)	(293 571 098)	(120 392 118)	(369 319 779)	(519 402 929)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 602 148)	(13 569 678)	(4 407 154)	(7 369 436)	(12 904 534)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 543 844)	(10 387 879)	(3 373 865)	(13 550 232)	(19 675 150)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(4 847 434)	(27 941 523)	2 655 806	40 718 183	(19 487 218)
ACTIF NET					
En début de période	546 176 728	569 270 817	626 820 412	588 758 035	588 758 035
En fin de période	541 329 294	541 329 294	629 476 218	629 476 218	569 270 817
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	2 973 037	3 181 495	3 588 709	3 444 939	3 444 939
En fin de période	2 908 216	2 908 216	3 561 014	3 561 014	3 181 495
VALEUR LIQUIDATIVE	186,138	186,138	176,769	176,769	178,932
TAUX DE RENDEMENT	1,32%	4,03%	1,20%	3,43%	4,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 SEPTEMBRE 2019

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation de catégorie obligataire régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la "TUNISIE SICAV" est confiée à la société "TUNISIE VALEURS", "AMEN BANK" étant le dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « TUNISIE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres ;
- A la valeur actuelle, sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines, pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1^{er} janvier 2018.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins values potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

• Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

• Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2019 à D : 345.395.809 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre	coût	valeur au	%
		d'acquisition	30/09/2019	actif net
Obligations et valeurs assimilées		324 794 662	336 947 351	62,24%
Obligations des sociétés		106 300 173	109 324 604	20,20%
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	586 674	597 758	0,11%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	675 000	688 736	0,13%
ABC 2018-01-CAT.A-TV TMM +2,2%	20 000	1 600 000	1 631 921	0,30%
AMEN BANK SUB 2010	88 000	3 518 240	3 538 931	0,65%
AMEN BANK SUB 2011-1	26 000	520 000	520 347	0,10%
AMEN BANK SUB 2012 A	28 900	867 000	868 658	0,16%
AMEN BANK SUB 2012 B	11 350	338 210	339 190	0,06%
AMEN BANK SUB 2016-1 CAT A TF	40 000	2 400 000	2 522 228	0,47%
AMEN BANK SUB,2009 A	52 850	1 759 905	1 760 115	0,33%
AMEN BANK SUB,2009 B	4 000	133 200	133 225	0,02%
AMEN BANK SUB,2014-C	54 127	1 082 540	1 120 209	0,21%
AMEN BANK SUB.2017-1 A TF 7.4%	40 000	2 400 000	2 459 782	0,45%
ATB 2007/1 D	8 000	416 000	427 531	0,08%
ATB SUB 09 TR,B L,B2	20 000	1 333 000	1 356 039	0,25%
ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2,05	8 000	800 000	834 612	0,15%
ATL 2013-1 TF	33 000	659 850	675 808	0,12%
ATL 2013-2 TF	45 100	1 797 982	1 891 941	0,35%
ATL 2014-3 CAT A	21 000	420 000	436 371	0,08%
ATL 2014-3 CAT C	13 000	780 000	811 203	0,15%
ATL 2015-1 CAT, A TF	10 000	200 000	202 675	0,04%
ATL 2015-2 CAT,A - TF 7,5%	20 000	800 000	828 668	0,15%
ATL 2016-1 CAT, A - TF 7,5%	17 000	680 000	690 702	0,13%
ATL 2017-1 C TF 7.8%	30 000	3 000 000	3 102 295	0,57%
ATL 2018-1 CAT. B TMM +2,2%	25 000	2 000 000	2 033 324	0,38%
ATL 2019-1 CAT. A TF	2 000	200 000	200 254	0,04%
ATTIJARI BANK SUB, 2015-CAT,AF	50 000	2 000 000	2 108 993	0,39%
ATTIJARI BANK SUB 2017 A -TF 7.4%	75 000	4 472 700	4 565 292	0,84%
ATTIJARI LEAS, SUB14	5 000	300 000	314 218	0,06%
ATTIJARI LEASING 2015/1 B TF	5 000	300 000	308 286	0,06%
ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	20 000	2 000 000	2 072 752	0,38%
ATJLEAS. SUB 2018-1-TV TMM +2,3%	20 000	1 600 000	1 638 262	0,30%
BH 2009	75 000	3 457 500	3 567 549	0,66%
BH 2013-1	20 000	284 000	288 012	0,05%
BH SUBORDONNE 2015 CAT,A TF	130 178	2 608 997	2 659 780	0,49%
BH SUBORDONNE 2016-1 CAT,A TF	50 000	2 000 000	2 047 878	0,38%
BH SUB 2018-1 CAT.A-TV- TMM +2%	24 000	1 920 000	1 987 699	0,37%
BH SUBORDONNE 2019-1 CAT A TF	10 000	1 000 000	1 041 311	0,19%
BH SUBORDONNE 2019-1 CAT A TV	15 000	1 500 000	1 561 639	0,29%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	666 000	679 928	0,13%
BNA SUB. 2017-1-CAT.A-TF 7.4%	20 000	1 200 000	1 224 845	0,23%

BNA SUB.2018-1 CAT.A TMM +2%	25 000	2 000 000	2 022 346	0,37%
BTE 2010 B	25 900	1 424 500	1 427 050	0,26%
BTE 2011 B	30 000	1 950 000	2 012 515	0,37%
BTK 2009 CAT,C	15 000	599 550	623 978	0,12%
BTK 2009 CAT,D	8 500	467 500	480 508	0,09%
BTK 2012/1 B	48 160	687 979	718 579	0,13%
BTK SUBORDONNE 2014-1	36 120	721 555	756 025	0,14%
CHO 2009	6 000	75 000	79 471	0,01%
CIL 2013/1 CAT B TF	20 000	800 000	838 010	0,15%
CIL 2014/2	15 000	300 000	312 193	0,06%
CIL 2015/1 TF 7,65%	15 000	300 000	305 418	0,06%
CIL 2015/2 TF 7,65%	19 000	760 000	802 817	0,15%
CIL 2016/2	25 000	1 500 000	1 556 219	0,29%
CIL 2016-1 CAT,A - TF 7,50%	20 000	800 000	818 098	0,15%
CIL 2017-1 TF 7,6%	20 000	1 200 000	1 219 137	0,23%
CIL 2017/2 TF 7,95%	25 000	2 000 000	2 069 508	0,38%
HL 2015-01 CAT,A - 7	10 000	200 000	205 184	0,04%
MODERN LEASING 2012	25 000	500 000	516 027	0,10%
SERVICOM 2016 (*)	3 000	240 000	240 000	0,04%
STB 2008/1	11 250	351 563	361 529	0,07%
STB 2008/2	27 000	1 012 500	1 044 962	0,19%
STB 2010/1	50 000	1 998 500	2 042 985	0,38%
TL 2012-2 B	20 000	400 000	414 532	0,08%
TL 2013-1 CAT B TF	25 000	999 860	1 057 612	0,20%
TL 2014-2 CAT,A TF	17 000	340 000	356 316	0,07%
TL 2014-2 CAT,B TF	10 000	600 000	629 747	0,12%
TL 2015-1 - CAT B TF	17 062	1 023 720	1 048 136	0,19%
TL 2015-2 - CAT,A - TF 7,5%	26 860	1 074 400	1 111 564	0,21%
TL 2016-1 CAT,B TF 7,75%	22 993	1 839 440	1 895 216	0,35%
TL SUB 2013-2 CAT B	19 000	760 000	790 130	0,15%
TL SUBORDONNE 2015-1 CAT,A TF	3 000	60 000	60 949	0,01%
TL SUBORDONNE 2015-1 CAT,B TF	6 850	411 000	417 671	0,08%
TL SUBORDONNE 2016 CAT,B TF	3 600	358 282	371 702	0,07%
TL 2017-1 - CAT.A - TF 7.55%	6 269	376 140	383 341	0,07%
TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	30 000	3 000 000	3 059 331	0,57%
TL 2017-2 - CAT.A - TF 7.95%	30 000	2 400 000	2 498 275	0,46%
TL 2018-1 CAT.A TF 7,95%	10 000	800 000	820 435	0,15%
TL 2018-1 CAT.A TV TMM + 2,3%	20 000	1 600 000	1 652 078	0,31%
TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	20 000	2 000 000	2 119 417	0,39%
TLF 2019-1 C. A TF	23 783	2 378 300	2 434 599	0,45%
TUNISIE FACTORING 2014-1	15 000	300 420	313 065	0,06%
UBCI 2013	15 000	300 000	305 485	0,06%
UIB 2009/1 TR B	30 000	999 000	1 008 127	0,19%
UIB 2009/1 TR C	50 000	2 500 000	2 524 295	0,47%
UIB 2011/1 TR B	30 000	1 800 000	1 808 923	0,33%
UIB 2012/1 A	64 200	909 177	947 178	0,17%
UIB SUB 2016 CAT A TF	68 750	4 104 990	4 289 186	0,79%
UIB SUBORDONNE 2015 CAT,A-TF	15 000	300 000	305 095	0,06%
WIFAK BANK 2019-1 C.B TF	5 000	500 000	510 672	0,09%

(*) voir note 6

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 30/09/2019	% actif net
Obligations de L'ETAT		3 588 064	3 643 038	0,67%
EMPRUNT NATIONAL 2014-B	90 313	3 579 409	3 634 230	0,67%
EMPRUNT NATIONAL 2014-C	145	8 655	8 808	0,00%
Bons du trésor assimilables		195 285 844	203 970 716	37,68%
BTA 11/02/2022 6%	18 983	18 371 018	19 285 676	3,56%
BTA 11 /06/ 2025 6,5%	7 650	6 909 241	6 908 691	1,28%
BTA 11/03/2026 6,3%	20 080	18 642 056	19 420 028	3,59%
BTA 11/08/2022 5,6%	55 538	52 549 663	54 174 714	10,01%
BTA 12/01/2024 6%	15 260	14 356 541	15 120 670	2,79%
BTA 12/02/2020 5,5%	18 191	17 309 269	18 652 978	3,45%
BTA 13/04/2023 6%	423	404 811	416 903	0,08%
BTA 12/10/2023 6%	13 690	12 516 026	13 368 982	2,47%
BTA 13/01/2021 5,75%	20 300	19 644 035	20 765 405	3,84%
BTA 14/06/2021 6%	14 465	14 104 650	14 424 368	2,66%
BTA 14/10/2020 5,5%	5 701	5 596 543	5 911 942	1,09%
BTA 14/10/2026 6,3%	2 500	2 300 000	2 472 866	0,46%
BTA 15/06/2023 6%	7 318	6 851 681	7 133 244	1,32%
BTA 15/07/2032 7,5%	100	94 250	88 508	0,02%
BTA 29/02/2027 6,6%	5 999	5 636 061	5 825 742	1,08%
Bons de trésor assimilables mis en pensions livrées		19 620 581	20 008 993	3,70%
MISE EN PENSION BTA 12/02/2020 5,5%, BIAT, du 14/06/2019 au 24/01/2020 au taux de 7,41%	7 629	7 661 700	7 827 703	1,45%
MISE EN PENSION BTA 12/02/2020 5,5%, BIAT, du 27/06/2019 au 24/01/2020 au taux de 7,03%	11 890	11 958 881	12 181 290	2,25%
Titres des Organismes de Placement Collectif		8 500 198	8 448 458	1,56%
Titres d'OPCVM		8 500 198	8 448 458	1,56%
<u>Actions SICAV</u>		8 500 198	8 448 458	1,56%
AMEN PREMIERE SICAV	19 320	2 000 122	1 970 408	0,36%
SICAV BH OBLIGATAIRE	47 950	5 000 130	4 938 275	0,91%
SICAV ENTREPRISE	14 563	1 499 945	1 539 775	0,28%
TOTAL		333 294 859	345 395 809	63,81%
Pourcentage par rapport au total des actifs				60,83%

Note 5: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2019 à D : 222.388.353 et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% Actif net
Dépôts à vue		24 917 378	24 992 708	4,62%
AMEN BANK PASTEUR		24 279 638	24 352 040	4,50%
AMEN BANK SIEGE		637 740	640 668	0,12%
Dépôts à terme		56 627 000	57 985 620	10,71%
BH au 09/01/2020, à 13,25%, pour 365 jours		355 000	382 320	0,07%
BH au 10/01/2020, à 13,25%, pour 365 jours		1 825 000	1 964 920	0,36%
BH au 15/01/2020, à 13,50%, pour 365 jours		125 000	134 579	0,02%
BH au 26/02/2020, à 12,24%, pour 365 jours		332 000	351 328	0,06%
BH au 02/10/2019, à 11,28%, pour 211 jours		1 109 000	1 166 578	0,22%
BH au 02/10/2019, à 11,28%, pour 166 jours		380 000	395 502	0,07%
BH au 02/10/2019, à 11,28%, pour 162 jours		153 000	159 090	0,03%
BH au 02/10/2019, à 11,28%, pour 155 jours		20 000	20 761	0,00%
BH au 02/10/2019, à 11,28%, pour 152 jours		12 000	12 448	0,00%
BH au 02/10/2019, à 11,28%, pour 141 jours		5 025 000	5 198 928	0,96%
BH au 02/10/2019, à 11,28%, pour 139 jours		523 000	540 844	0,10%
BH au 02/10/2019, à 11,28%, pour 135 jours		1 382 000	1 427 785	0,26%
BH au 02/10/2019, à 11,28%, pour 134 jours		70 000	72 302	0,01%
BH au 02/10/2019, à 11,28%, pour 132 jours		12 000	12 389	0,00%
BH au 02/10/2019, à 11,28%, pour 128 jours		440 000	453 815	0,08%
BH au 02/10/2019, à 11,28%, pour 126 jours		2 049 000	2 112 323	0,39%
BH au 02/10/2019, à 11,28%, pour 121 jours		143 000	147 243	0,03%
BH au 02/10/2019, à 11,28%, pour 112 jours		2 500 000	2 568 607	0,47%
BH au 20/11/2019, à 11,28%, pour 159 jours		3 000 000	3 080 845	0,57%
BH au 20/11/2019, à 11,28%, pour 154 jours		29 000	29 746	0,01%
BH au 20/11/2019, à 11,28%, pour 135 jours		6 000 000	6 126 089	1,13%
BH au 16/12/2019, à 11,28%, pour 151 jours		2 000 000	2 037 085	0,38%
BH au 16/12/2019, à 11,28%, pour 150 jours		1 535 000	1 563 083	0,29%
BH au 16/12/2019, à 11,28%, pour 138 jours		5 000 000	5 076 642	0,94%
BH au 26/12/2019, à 11,28%, pour 146 jours		8 608 000	8 735 691	1,61%
BH au 30/12/2019, à 11,28%, pour 150 jours		9 000 000	9 133 506	1,69%
BH au 15/01/2020, à 11,50%, pour 120 jours		2 500 000	2 508 822	0,46%
AB au 21/05/2024, à 10,00%, pour 1827 jours		900 000	926 236	0,17%
AB au 22/05/2024, à 10,00%, pour 1827 jours		800 000	823 145	0,15%
AB au 23/05/2024, à 10,00%, pour 1827 jours		800 000	822 970	0,15%
Certificats de dépôt	126 500 000	120 594 705	124 114 416	22,93%
BH au 31/12/2019 à 13,25% pour 360 jours	1 500 000	1 359 603	1 464 511	0,27%
BH au 03/1/2020 à 13,25% pour 360 jours	3 500 000	3 172 406	3 414 462	0,63%
BH au 04/01/2020 à 13,25% pour 360 jours	3 500 000	3 172 406	3 413 552	0,63%
BH au 08/01/2020 à 13,25% pour 365 jours	500 000	452 628	487 151	0,09%
BH au 12/01/2020 à 13,50% pour 365 jours	6 500 000	5 873 942	6 323 332	1,17%
BH au 17/01/2020 à 13,50% pour 365 jours	1 500 000	1 355 525	1 457 251	0,27%
BH au 03/02/2020 à 13,50% pour 360 jours	1 000 000	904 846	966 960	0,18%
BH au 14/02/2020 à 13,50% pour 360 jours	4 500 000	4 071 806	4 338 238	0,80%
BH au 24/02/2020 à 13,50% pour 365 jours	1 000 000	903 683	961 473	0,18%
BH au 26/02/2020 à 13,50% pour 365 jours	2 500 000	2 259 208	2 402 364	0,44%
BH au 13/02/2020 à 11,05% pour 350 jours	7 000 000	6 456 750	6 790 461	1,25%
UIB au 19/02/2020 à 11,05% pour 350 jours	3 500 000	3 228 375	3 390 574	0,63%
UIB au 16/04/2020 à 10,8% pour 350 jours	4 000 000	3 695 928	3 827 982	0,71%
UIB au 08/06/2020 à 10,8% pour 360 jours	4 000 000	3 688 087	3 782 527	0,70%
STB au 13/01/2020 à 10,83% pour 210 jours	2 000 000	1 904 926	1 952 916	0,36%
STB au 12/02/2020 à 10,83% pour 240 jours	1 000 000	946 129	969 922	0,18%

BIAT au 24/01/2020 à 9,61% pour 220 jours	8 000 000	7 644 991	7 814 427	1,44%
TUNISIE LEASING & FACTORING au 24/01/2020 à 11,96% pour 220 jours	1 500 000	1 418 267	1 457 276	0,27%
BIAT au 24/01/2020 à 9,83% pour 220 jours	12 500 000	11 957 681	12 203 016	2,25%
BH au 25/11/2019 à 11,28% pour 140 jours	2 500 000	2 415 954	2 466 982	0,46%
ATB au 07/10/2019 à 10,83% pour 90 jours	5 000 000	4 894 555	4 992 970	0,92%
AMEN BANK au 31/10/2019 à 10,83% pour 90 jours	8 000 000	7 827 640	7 943 796	1,47%
ATB au 01/10/2019 à 10,83% pour 60 jours	5 000 000	4 929 080	5 000 000	0,92%
BH au 01/10/2019 à 10,83% pour 60 jours	4 000 000	3 943 264	4 000 000	0,74%
TUNISIE LEASING & FACTORING au 02/01/2020 à 11,15% pour 40 jours	3 000 000	2 970 631	2 999 266	0,55%
AMEN BANK au 31/10/2019 à 9,06% pour 60 jours	10 000 000	9 879 044	9 940 513	1,84%
TUNISIE LEASING & FACTORING au 22/10/2019 à 11,20% pour 50 jours	5 000 000	4 938 731	4 974 267	0,92%
ATB au 30/10/2019 à 10,83% pour 50 jours	4 500 000	4 446 652	4 469 058	0,83%
TUNISIE LEASING & FACTORING au 20/11/2019 à 11,15% pour 70 jours	1 500 000	1 474 535	1 481 811	0,27%
ATB au 06/11/2019 à 10,83% pour 50 jours	5 000 000	4 940 725	4 957 322	0,92%
ATB au 06/11/2019 à 10,83% pour 40 jours	3 500 000	3 466 707	3 470 037	0,64%
Bons de trésor à court terme	16 500 000	15 206 114	15 295 609	2,83%
BTCT 52 semaines au 28/07/2020, Taux 8,24%	4 000 000	3 685 515	3 729 911	0,69%
BTCT 52 semaines au 01/10/2020, Taux 8,24%	5 000 000	4 606 700	4 612 149	0,85%
BTCT 52 semaines au 01/10/2020, Taux 8,24%	5 000 000	4 613 511	4 613 511	0,85%
BTCT 52 semaines au 30/06/2020, Taux 8,42%	2 500 000	2 300 389	2 340 039	0,43%
Total général		217 345 197	222 388 353	41,08%
Pourcentage par rapport au total des actifs				39,17%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 30 Septembre 2019 un solde nul contre D : 114.193 à la même date de l'exercice 2018 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Ventes titres à encaisser	-	114 193	269 828
Obligations "SERVICOM" échues et non payées (*)	78 696	-	-
Provision pour dépréciation des obligations "SERVICOM"	(78 696)	-	-
Total	-	114 193	269 828

(*) : L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT.

En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 20.000 actions et 10.000 actions pour TUNISIE SICAV.

Note 7 : Dettes sur opérations de pensions livrées

Cette rubrique s'élève au 30.09.2019 à D : 20.008.993, contre un solde nul au 30.09.2018 et englobe le principal et les intérêts courus et non encore échus rattachés aux opérations de pensions livrées.

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30.09.2019 à D : 1.397.125 contre D : 1.604.834 au 30.09.2018 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1er Juillet au 30 Septembre 2019 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Montant HT	1 381 240	1 586 588	1 500 424
TVA	262 436	301 452	285 081
Total TTC	<u>1 643 676</u>	<u>1 888 040</u>	<u>1 785 505</u>
Retenue à la source	246 551	283 206	267 826
Net à payer	<u>1 397 125</u>	<u>1 604 834</u>	<u>1 517 679</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2019 à D : 5.049.258 contre D : 2.327.528 au 30.09.2018, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
Redevance CMF	44 740	51 900	49 499
Retenues à la source sur commissions	246 551	283 206	267 826
TCL à payer	14 153	15 686	7 724
Achat titres à payer	4 612 695	-	955 704
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	123 205	1 966 472	1 339 492
Autres	7 913	10 264	443
Total	<u>5 049 258</u>	<u>2 327 528</u>	<u>2 620 688</u>

Note 10 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2019 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2018

Montant	544 575 556
Nombre de titres	3 181 495
Nombre d'actionnaires	11 792

Souscriptions réalisées

Montant	246 794 014
Nombre de titres émis	1 441 809
Nombre d'actionnaires nouveaux	1 080

Rachats effectués

Montant	(293 571 098)
Nombre de titres rachetés	(1 715 088)
Nombre d'actionnaires sortants	(1 486)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	990 207
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	189 445
Régularisation des sommes non distribuables	(36 698)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	24 695 261
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(2 121 234)

Capital au 30-09-2019

Montant	521 515 454
Nombre de titres	2 908 216
Nombre d'actionnaires	11 386

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 24 Mai 2019.

Note 11 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 4.382.580 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2019, contre D : 4.223.183 pour la même période de l'exercice 2018, et se détaillent comme suit :

	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	Année 2018
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	1 733 213	5 492 075	2 119 664	5 777 895	7 863 668
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA , Emprunt national)	2 649 366	7 193 440	2 103 519	6 879 717	8 947 340
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>					
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>					
- intérêts	-	-	-	29	29
<i>Revenus des titres OPCVM</i>					
- Dividendes	-	405 352	-	48 568	48 568
TOTAL	4 382 580	13 090 867	4 223 183	12 706 208	16 859 605

Note 12 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2019 à D : 4.514.517, contre D : 5.098.505 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2018 et représente le montant des intérêts courus au titre du troisième trimestre 2019 sur les dépôts , les certificats de dépôt et les bons de trésor à court terme qui se détaille ainsi :

	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	Année 2018
Intérêts des certificats de dépôt	3 129 368	8 775 950	2 947 304	7 237 997	10 243 853
Intérêts des dépôts à vue	73 795	210 980	105 984	283 338	362 410
Intérêts des BTCT	87 116	169 839	347 182	919 775	1 051 157
Intérêts des dépôts à terme	1 224 237	4 271 258	1 669 808	4 794 852	6 604 259
Intérêts des billets de trésorerie	-	172 748	28 227	28 227	132 102
TOTAL	4 514 517	13 600 776	5 098 505	13 264 189	18 393 781

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2019 à D : 1.643.676, contre D : 1.888.040 pour la même période de l'exercice 2018 et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du troisième trimestre 2019.

	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	Année 2018
Rémunération du gestionnaire	1 643 676	4 910 948	1 888 040	5 480 837	7 266 342
TOTAL	1 643 676	4 910 948	1 888 040	5 480 837	7 266 342

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.07 au 30.09.2019 à D : 170.609, contre D : 187.026 pour la même période de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

	Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Du 01/01/2018 au 30/09/2018	Année 2018
Redevance CMF	138 124	412 685	158 658	460 574	610 617
TCL	21 342	66 718	23 426	66 281	89 470
Autres	11 144	22 780	4 942	7 509	9 899
TOTAL	170 609	502 182	187 026	534 364	709 987

Note 15: Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la "TUNISIE SICAV" est confiée à la société "TUNISIE VALEURS". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

"AMEN BANK" , assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

TUNISIE VALEURS et AMEN BANK assurent la distribution des titres de TUNISIE SICAV. La commission de distribution revenant à AMEN BANK est supportée par le gestionnaire.

SICAV OPPORTUNITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV OPPORTUNITY arrêtés au 30 Septembre 2019 faisant apparaître un total bilan de 662 374,239 Dinars et un actif net de 647 980,886 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2019, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV OPPORTUNITY telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV OPPORTUNITY pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et règlementaires

Au 30 Septembre 2019, le capital de la SICAV OPPORTUNITY est inférieur à 1 million de dinars et ce depuis le 22 Août 2019. Conformément à l'article 3 de la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001, dans le cas où cette situation dépasse les 90 jours, le conseil d'administration doit procéder à la dissolution de la SICAV.

Tunis, le 22 octobre 2019
Le Commissaire aux Comptes :
ABC AUDIT & CONSEIL
Walid AMOR

BILANS COMPARES		NOTE	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	456 651,148	614 044,701	531 680,899
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		394 383,273	548 331,445	463 222,051
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		31 025,137	30 755,426	31 191,414
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		31 242,738	34 957,830	37 267,434
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	204 359,143	169 807,077	238 055,923
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		197 518,482	53 283,292	234 592,365
AC2-B	DISPONIBILITES		6 840,661	116 523,785	3 463,558
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	1 363,948	0,000	15 379,997
TOTAL ACTIF			662 374,239	783 851,778	785 116,819
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	1 151,115	1 374,225	1 364,562
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	13 242,238	17 958,160	22 299,858
TOTAL PASSIF			14 393,353	19 332,385	23 664,420
ACTIF NET			647 980,886	764 519,393	761 452,399
CP1	CAPITAL	CP1	648 476,122	767 281,251	771 264,034
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	-495,236	-2 761,858	-9 811,635
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-1 158,452	-3 246,565	-10 135,653
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		663,216	484,707	324,018
ACTIF NET			647 980,886	764 519,393	761 452,399
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			662 374,239	783 851,778	785 116,819

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
			01/07/2019	01/01/2019	01/07/2018	01/01/2018	01/01/2018
			au	au	au	au	au
			30/09/2019	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2018	31/12/2018
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	8 135,960	16 637,928	6 499,850	19 097,012	19 465,012
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		7 767,960	15 429,940	6 131,850	16 466,485	16 466,485
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		368,000	1 207,988	368,000	2 630,527	2 998,527
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	3 027,153	8 524,599	1 672,011	4 616,512	6 190,768
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		3 027,153	8 524,599	1 672,011	4 616,512	6 190,768
REVENUS DES PLACEMENTS			11 163,113	25 162,527	8 171,861	23 713,524	25 655,780
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-3 582,438	-11 955,142	-4 340,624	-12 851,794	-16 920,020
REVENU NET DES PLACEMENTS			7 580,675	13 207,385	3 831,237	10 861,730	8 735,760
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-4 841,457	-14 365,837	-4 788,435	-14 108,295	-18 871,413
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 739,218	-1 158,452	-957,198	-3 246,565	-10 135,653
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		25,933	663,216	13,899	484,707	324,018
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			2 765,151	-495,236	-943,299	-2 761,858	-9 811,635
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-25,933	-663,216	-13,899	-484,707	-324,018
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-16 112,349	-27 249,389	-47 686,020	5 750,928	-10 656,006
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		-1 105,959	-2 048,559	9 091,219	52 813,216	49 014,281
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-90,921	-684,931	-196,233	-1 931,776	-2 781,733
RESULTAT NET DE LA PERIODE			-14 570,011	-31 141,331	-39 748,232	53 385,803	25 440,889

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01/01/2019 AU 30/09/2019

DESIGNATION	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du
	01/07/2019	01/01/2019	01/07/2018	01/01/2018	01/01/2018
	au	au	au	au	au
	30/09/2019	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2018	31/12/2018
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	-14 570,011	-31 141,331	-39 748,232	53 385,803	25 440,889
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	2 739,218	-1 158,452	-957,198	-3 246,565	-10 135,653
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-16 112,349	-27 249,389	-47 686,020	5 750,928	-10 656,006
AN1-C +/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES	-1 105,959	-2 048,559	9 091,219	52 813,216	49 014,281
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-90,921	-684,931	-196,233	-1 931,776	-2 781,733
AN2 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	20,629	-82 330,182	299,594	-3 879,281	20 998,639
SOUSCRIPTIONS	349 638,106	940 460,227	201 186,834	835 809,299	1 148 973,699
AN2-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	299 800,000	795 900,000	150 900,000	673 300,000	936 000,000
AN2-B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES.(S)	46 363,240	139 574,337	45 919,719	147 920,316	193 821,534
AN2-C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS.(S)	3 148,917	8 359,648	3 919,886	17 490,122	24 314,205
AN2-D REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (S)	325,949	-3 373,758	447,229	-2 901,139	-5 162,041
RACHATS	-349 617,477	-1 022 790,409	-200 887,240	-839 688,580	-1 127 975,060
AN2-F CAPITAL (RACHATS)	-299 800,000	-866 500,000	-150 500,000	-673 900,000	-915 400,000
AN2-G REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES.(R)	-46 368,544	-151 226,195	-46 044,414	-151 668,719	-194 282,035
AN2-H REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX.CLOS.(R)	-3 148,917	-9 101,188	-3 909,496	-17 505,707	-23 779,084
AN2-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (R)	-300,016	4 036,974	-433,330	3 385,846	5 486,059
VARIATION DE L'ACTIF NET	-14 549,382	-113 471,513	-39 448,638	49 506,522	46 439,528
AN3 ACTIF NET					
AN3-A DEBUT DE PERIODE	662 530,268	761 452,399	803 968,031	715 012,871	715 012,871
AN3-B FIN DE PERIODE	647 980,886	647 980,886	764 519,393	764 519,393	761 452,399
AN4 NOMBRE D'ACTIONNAIRES					
AN4-A DEBUT DE PERIODE	5 635	6 341	6 125	6 135	6 135
AN4-B FIN DE PERIODE	5 635	5 635	6 129	6 129	6 341
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE	117,574	120,083	131,260	116,546	116,546
B- FIN DE PERIODE	114,992	114,992	124,738	124,738	120,083
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-8,71%	-5,67%	-19,71%	9,40%	3,03%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PERIODE DU 01/01/2019 AU 30/09/2019

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV OPPORTUNITY » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 12 Mars 2001 et a été créée le 29 Juin 2001.

La SICAV OPPORTUNITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV OPPORTUNITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BIAT Asset Management (BAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion de la SICAV OPPORTUNITY et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30.09.2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilés et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Évaluation des placements en Actions et Valeurs Assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30.09.2019 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 30.09.2019.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

3.3 Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.4 Évaluation des autres placements :

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	N ^{BRE} DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 30.09.2019	% de L'ACTIF NET
AC1-A Actions et droits rattachés		392,786.495	394,383.273	60.86
ADWYA	2,500	13,690.813	9,225.000	1.42
ARTES	850	5,540.062	4,769.350	0.74
ATTIJARI BANK	970	36,449.917	33,084.760	5.11
BT	855	6,740.350	6,268.005	0.97
CITY CARS	561	5,022.522	4,151.400	0.64
DELICE HOLDING	1,270	21,424.645	13,931.900	2.15
ENNAKL	411	4,532.221	4,899.942	0.76
EURO-CYCLES	307	6,383.598	4,318.262	0.67
I.C.F	48	7,028.914	9,313.440	1.44
LANDOR	800	7,120.000	6,389.600	0.99
MAGASIN GENERAL	365	12,617.629	11,158.050	1.72
MONOPRIX	665	7,070.619	5,127.815	0.79
ONE TECH HOLDING	2,470	36,658.502	35,264.190	5.44
PGH	2,100	21,596.042	26,250.000	4.05
S.A.H TUNISIE	2,150	25,615.850	25,144.250	3.88
SOCIETE MEUBLE INTERIEUR	792	3,097.815	3,072.960	0.47
SFBT	2,000	29,552.798	37,992.000	5.86
SOMOCER	5,294	5,748.012	5,246.354	0.81
SOTIPAPIER	1,047	6,232.267	7,135.305	1.10
SOTRAPIL	1,110	15,423.546	14,985.000	2.31
SOTUVER	3,230	21,436.571	29,829.050	4.60
TELNET HOLDING	1,750	16,070.109	13,560.750	2.09
TPR	7,300	29,610.288	35,405.000	5.46
UIB	1,200	28,079.030	27,264.000	4.21
UNIMED	2,000	18,370.351	19,200.000	2.96
CITY CARS DA 1/3	561	1,674.024	1,396.890	0.22
AC1-B Emprunts d'État		29,830.300	31,025.137	4.79
BTA 5.50% 02/2020	7	6,754.300	6,949.226	1.07
BTA 6% AVRIL 2024	24	23,076.000	23,625.173	3.65
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA (1)			450.738	0.07
AC1-C Autres valeurs (Titres OPCVM)		30,516.420	31,242.738	4.82
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	246	30,516.420	31,242.738	4.82
Total portefeuille titres		453,133.215	456,651.148	70.47

(1) Ce montant s'élevant au 30.09.2019 à **450.738 DT** correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 29/01/2018 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant a été porté en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **8,135.960 dinars** du 01.07.2019 au 30.09.2019, contre **6,499.850 dinars** du 01.07.2018 au 30.09.2018 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01.07.2019 au 30.09.2019	Du 01.01.2019 au 30.09.2019	Du 01.07.2018 au 30.09.2018	Du 01.01.2018 au 30.09.2018	Du 01.01.2018 au 31.12.2018
Revenus des actions	7,767.960	15,429.940	6,131.850	16,466.485	16,466.485
Revenus des emprunts d'État	368.000	1,207.988	368.000	2,630.527	2,998.527
Total	8,135.960	16,637.928	6,499.850	19,097.012	19,465.012

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités**AC2-A. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2019, à **197,518.482 dinars**, représentant les placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillent comme suit :

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2019	% Actif net
BTC 52S-11/02/2020	7.66%	136	126,925.661	131,190.888	20.25
BTC 52S-11/02/2020	7.68%	7	6,495.596	6,744.613	1.04
BTC 52S-31/03/2020	8.14%	24	22,151.767	22,871.461	3.53
BTC 52S-02/06/2020	8.40%	39	35,993.355	36,711.520	5.67
Total			191,566.379	197,518.482	30.48

AC2-B. Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2019, à **6,840.661 dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.07.2019 au 30.09.2019, à **3,027.153 dinars**, contre **1,672.011 dinars** du 01.07.2018 au 30.09.2018 et se détaillent comme suit :

REVENUS	Du 01.07.2019 au 30.09.2019	Du 01.01.2019 au 30.09.2019	Du 01.07.2018 au 30.09.2018	Du 01.01.2018 au 30.09.2018	Du 01.01.2018 au 31.12.2018
Revenus des bons de Trésor	3,027.153	8,524.599	1,672.011	4,616.512	6,190.768
Total	3,027.153	8,524.599	1,672.011	4,616.512	6,190.768

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements du 01.07.2019 au 30.09.2019 s'élèvent, à **3,582.438 dinars**, contre **4,340.624 dinars** du 01.07.2018 au 30.09.2018, et se détaillent ainsi :

Charges de gestion des placements	Du 01.07.2019 au 30.09.2019	Du 01.01.2019 au 30.09.2019	Du 01.07.2018 au 30.09.2018	Du 01.01.2018 au 30.09.2018	Du 01.01.2018 au 31.12.2018
Rémunération du gestionnaire	3,383.413	11,290.961	4,099.471	12,137.786	15,979.996
Rémunération du dépositaire	199.025	664.181	241.153	714.008	940.024
Total	3,582.438	11,955.142	4,340.624	12,851.794	16,920.020

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.07.2019 au 30.09.2019 à **4,841.457 dinars**, contre **4,788.435 dinars** du 01.07.2018 au 30.09.2018 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.07.2019 au 30.09.2019	Du 01.01.2019 au 30.09.2019	Du 01.07.2018 au 30.09.2018	Du 01.01.2018 au 30.09.2018	Du 01.01.2018 au 31.12.2018
Redevance CMF	167.228	558.071	202.628	599.941	789.847
Impôts et Taxes	20.185	55.277	17.363	51.049	55.817
Rémunération CAC	566.392	2,420.952	1,270.336	3,769.584	5,039.920
Jetons de présence	1,512.296	4,487.574	1,512.296	4,487.574	5,999.870
Publicité et Publications	2,323.276	6,009.453	1,448.172*	4,297.293*	5,745.465*
Charges Diverses	252.080	834.510	337.640*	902.854*	1,240.494*
Total	4,841.457	14,365.837	4,788.435	14,108.295	18,871.413

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30.09.2019 à **1,363.948 dinars** contre un solde nul au 30.09.2018 et représentent les sommes à l'encaissement suite à des opérations de vente des titres. Le détail se présente comme suit :

Créances d'exploitation	30.09.2019	30.09.2018	31.12.2018
Sommes à l'encaissement / vente de titres	1,363.948	0.000	15,379.996
R/S sur achat de bons de trésors assimilables BTA	0.000	0.000	0.001
Total	1,363.948	0.000	15,379.997

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2019 à **14,393.353 dinars** contre **19,332.385 dinars** au 30.09.2018 et s'analyse comme suit :

NOTE	PASSIF	30.09.2019	30.09.2018	31.12.2018
PA1	Opérateurs créditeurs	1,151.115	1,374.225	1,364.562
PA2	Autres créditeurs divers	13,242.238	17,958.160	22,299.858
Total		14,393.353	19,332.385	23,664.420

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30.09.2019 à **1,151.115 dinars** contre **1,374.225 dinars** au 30.09.2018 et se détaillent comme suit :

Opérateurs créditeurs	30.09.2019	30.09.2018	31.12.2018
Gestionnaire	1,087.162	1,297.877	1,288.751
Dépositaire	63.953	76.348	75.811
Total	1,151.115	1,374.225	1,364.562

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30.09.2019 à **13,242.238 dinars** contre **17,958.160 dinars** au 30.09.2018 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	30.09.2019	30.09.2018	31.12.2018
État, impôts et taxes	185.788	225.383	199.433
Redevance CMF	53.731	64.151	63.697
Jetons de présence	4,487.153	4,487.283	5,999.579
Rémunération CAC	1,946.475	3,594.845	4,865.181
Diverses Publications	4,027.724	4,018.750	4,663.922*
Autres Créditeurs divers	1,772.883	1,350.733	1,688.373*
Sommes à régler / Achats des actions	768.484	4,217.015	4,819.673
Total	13,242.238	17,958.160	22,299.858

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au **30.09.2019** se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2019 (en nominal)

- Montant : 634,100.000 Dinars
- Nombre de titres : 6,341
- Nombre d'actionnaires : 15

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 795,900.000 Dinars
- Nombre de titres émis : 7,959

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 866,500.000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 8,665

Capital au 30.09.2019: **648,476.122 dinars**

- Montant en nominal : 563,500.000 dinars
- Sommes non Capitalisables (1) : **79,057.461 dinars**
- Sommes capitalisées (2) : **5,918.661**dinars
- Nombres de titres : 5,635
- Nombre d'actionnaires : 14

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent à **79,057.461 dinars** au 30.09.2019 et se détaillent comme suit :

Rubrique	Montant au 30.09.2019
Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	120,692.198
1- Résultat non capitalisables de la période	-29,982.879
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-27,249.389
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres	-2,048.559
<input type="checkbox"/> Frais de négociation de titres	-684.931
2- Régularisation des sommes non capitalisables	-11,651.858
<input type="checkbox"/> Aux émissions	139,574.337
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-151,226.195
Total des sommes non capitalisables	79,057.461

(2) : Les sommes capitalisées s'élèvent au 30.09.2019 à **5,918.661 dinars**, se détaillent comme suit :

Rubrique	Montant au 30/09/2019
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	16,471.836
Résultat capitalisable de l'exercice clos capitalisé (*)	-9,811.635
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	-741.540
<input type="checkbox"/> Aux émissions	8,359.648
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-9,101.188
Total des sommes capitalisées	5,918.661

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2018 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 16/04/2019 statuant sur les états financiers de l'exercice 2018 :

Résultat d'exploitation - Exercice 2018	-10,135.653
Régularisation du résultat capitalisable	324.018
Sommes capitalisées – Exercice 2018	-9,811.635

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY ; Le solde de ce poste au 30.09.2019 se détaille ainsi :

Rubriques	30.09.2019
Résultat capitalisable de la période	-1,158.452
Régularisation du résultat capitalisable de la période	663.216
Sommes capitalisables	-495.236

5. AUTRES INFORMATIONS :**5-1 Données par action :**

Rubriques	30.09.2019	30.09.2018
• Revenus des placements	4.465	3.869
• Charges de gestion des placements	-2.122	-2.097
• Revenus net des placements	2.344	1.772
• Autres charges d'exploitation	-2.549	-2.302
• Résultat d'exploitation	-0.206	-0.530
• Régularisation du résultat d'exploitation	0.118	0.079
Sommes capitalisables de la période	-0.088	-0.451
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0.118	-0.079
• Variation des +/- values potentielles/titres	-4.836	0.938
• Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-0.364	8.617
• Frais de négociation de titres	-0.122	-0.315
Résultat net de la période	-5.526	8.710

5-2 Ratio de gestion des placements :

Rubriques	30.09.2019	30.09.2018
Charges de gestion des placements / Actif net moyen	1.602%	1.602%
Autres charges d'exploitation / Actif net moyen	1.925%	1.759%
Résultat capitalisable de la période / Actif net moyen	-0.155%	-0.405%
Actif net moyen	746,086.482	802,085.085

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs :

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,7 % HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu. Etant précisé que les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,70% TTC à 1,70% HT** de l'actif net l'an.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur le 01/01/2018 suite à la décision du Conseil d'Administration de la SICAV OPPORTUNITY, qui s'est réuni en date du 5 avril 2016, modifiant ledit taux de **0,10% TTC à 0,10% HT** de l'actif net l'an.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV OPPORTUNITY.

La commission de distribution payée par SICAV OPPORTUNITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions, est prise en charge par le gestionnaire, la BIAT ASSET MANAGEMENT. Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

5-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, à partir de l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV OPPORTUNITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 18/05/2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE arrêtés au 30 Septembre 2019 faisant apparaître un total bilan de 251 546 361,131 Dinars et un actif net de 251 372 207,611 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2019, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Contrairement aux dispositions de l'article 29 du code des OPCVM, nous avons constaté qu'à la date du 30/09/2019, la « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE » a employé 16,77% de son actif en titres émis ou garantis par le même émetteur à savoir, la BIAT, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par ledit article.

Tunis, le 25 octobre 2019
Le Commissaire aux Comptes
ABC AUDIT & CONSEIL
Walid AMOR

BILANS COMPARES		NOTE	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
			<i>Montants en Dinars</i>	<i>Montants en Dinars</i>	<i>Montants en Dinars</i>
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	160 060 320,129	165 742 589,256	170 642 133,621
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		42 821 320,380	44 143 384,480	48 616 892,249
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		111 078 286,984	116 624 481,575	115 191 394,039
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		6 160 712,765	4 974 723,201	6 833 847,333
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	91 486 041,002	88 016 733,810	65 628 934,795
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	91 485 975,142	78 016 645,264	65 628 440,550
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	65,860	10 000 088,546	494,245
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	0,000	0,000	36 716,398
TOTAL ACTIF			251 546 361,131	253 759 323,066	236 307 784,814
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	103 799,388	104 037,007	101 183,876
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	70 354,132	62 158,528	62 734,794
TOTAL PASSIF			174 153,520	166 195,535	163 918,670
ACTIF NET			251 372 207,611	253 593 127,531	236 143 866,144
CP1	CAPITAL	CP1	241 316 562,910	244 712 165,289	224 992 687,168
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	10 055 644,701	8 880 962,242	11 151 178,976
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		10 199 998,898	8 936 583,006	12 027 347,350
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-144 354,197	-55 620,764	-876 168,374
ACTIF NET			251 372 207,611	253 593 127,531	236 143 866,144
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			251 546 361,131	253 759 323,066	236 307 784,814

**ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 01-01-2019 AU 30-09-2019**

ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du	
		01/07/2019	01/01/2019	01/07/2018	01/01/2018	01/01/2018	
		au	au	au	au	au	
		30/09/2019	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2018	31/12/2018	
		Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	
		en Dinars	en Dinars	en Dinars	en Dinars	en Dinars	
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	2 136 005,006	6 776 294,851	2 152 168,101	6 383 752,420	8 569 818,306
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		737 736,080	2 298 012,492	689 606,506	1 846 726,490	2 590 724,659
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 398 268,926	4 180 315,634	1 462 561,595	4 340 546,570	5 782 614,287
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0,000	297 966,725	0,000	196 479,360	196 479,360
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 672 080,144	4 597 245,106	1 448 747,642	3 728 157,015	5 017 513,855
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		111 604,773	163 661,797	0,000	0,000	0,000
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		937 885,199	2 734 792,885	1 134 752,239	2 515 449,392	3 442 825,522
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		588 837,262	1 403 286,029	313 995,403	1 212 707,623	1 574 688,333
PR2-D	REVENUS DES BILLETS DE TRESORERIE		33 752,910	295 504,395	0,000	0,000	0,000
REVENUS DES PLACEMENTS			3 808 085,150	11 373 539,957	3 600 915,743	10 111 909,435	13 587 332,161
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-319 694,160	-932 604,635	-321 571,174	-935 617,642	-1 241 019,999
REVENU NET DES PLACEMENTS			3 488 390,990	10 440 935,322	3 279 344,569	9 176 291,793	12 346 312,162
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-82 270,671	-240 936,424	-82 709,023	-239 708,787	-318 964,812
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 406 120,319	10 199 998,898	3 196 635,546	8 936 583,006	12 027 347,350
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-280 660,564	-144 354,197	-90 727,796	-55 620,764	-876 168,374
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			3 125 459,755	10 055 644,701	3 105 907,750	8 880 962,242	11 151 178,976
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		280 660,564	144 354,197	90 727,796	55 620,764	876 168,374
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		132 650,440	464 523,639	142 079,467	315 983,190	373 473,699
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		79 451,883	-195 755,333	26 152,560	18 452,388	132 339,963
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0,000	0,000	0,000	0,000	-3 470,996
RESULTAT NET DE LA PERIODE			3 618 222,642	10 468 767,204	3 364 867,573	9 271 018,584	12 529 690,016

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2019 AU 30-09-2019**

	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du	
	01/07/2019	01/01/2019	01/07/2018	01/01/2018	01/01/2018	
	au	au	au	au	au	
	30/09/2019	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2018	31/12/2018	
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION					
	3 618 222,642	10 468 767,204	3 364 867,573	9 271 018,584	12 529 690,016	
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	3 406 120,319	10 199 998,898	3 196 635,546	8 936 583,006	12 027 347,350
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	132 650,440	464 523,639	142 079,467	315 983,190	373 473,699
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	79 451,883	-195 755,333	26 152,560	18 452,388	132 339,963
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0,000	0,000	0,000	0,000	-3 470,996
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					
	-8 408 675,830	4 759 574,263	-2 266 334,258	11 653 791,859	-9 054 140,960	
	SOUSCRIPTIONS					
	48 119 865,233	186 984 786,751	69 307 060,056	237 732 239,745	299 756 165,841	
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	38 211 000,000	150 612 600,000	58 079 900,000	201 886 400,000	253 132 200,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	-118 145,993	-511 202,438	-295 462,398	-1 102 297,174	-1 319 455,732
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	8 479 472,360	33 422 715,380	9 547 839,146	33 188 398,633	41 612 770,151
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (S)	1 547 538,866	3 460 673,809	1 974 783,308	3 759 738,286	6 330 651,422
	RACHATS					
	-56 528 541,063	-182 225 212,488	-71 573 394,314	-226 078 447,886	-308 810 306,801	
AN3-E	CAPITAL (RACHATS)	-44 879 200,000	-146 589 000,000	-59 955 200,000	-191 777 800,000	-260 167 500,000
AN3-F	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	138 083,092	498 646,265	303 439,228	1 041 342,359	1 333 326,337
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-9 959 224,725	-32 529 830,747	-9 856 122,438	-31 526 631,195	-42 769 313,342
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX EN COURS (R)	-1 828 199,430	-3 605 028,006	-2 065 511,104	-3 815 359,050	-7 206 819,796
	VARIATION DE L'ACTIF NET					
	-4 790 453,188	15 228 341,467	1 098 533,315	20 924 810,443	3 475 549,056	
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE LA PERIODE	256 162 660,799	236 143 866,144	252 494 594,216	232 668 317,088	232 668 317,088
AN4-B	FIN DE LA PERIODE	251 372 207,611	251 372 207,611	253 593 127,531	253 593 127,531	236 143 866,144
AN5	NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE LA PERIODE	2 045 567	1 938 649	2 128 841	2 009 002	2 009 002
AN5-B	FIN DE LA PERIODE	1 978 885	1 978 885	2 110 088	2 110 088	1 938 649
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE LA PERIODE	125,228	121,808	118,606	115,812	115,812
B-	FIN DE LA PERIODE	127,027	127,027	120,181	120,181	121,808
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE					
	5,70%	5,73%	5,27%	5,04%	5,18%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01/01/2019 AU 30/09/2019

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du C.M.F. N° 12-2005 en date du 18 Mai 2005 et a été créée le 09 Aout 2006.

La SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BIAT Asset Management (BAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30/09/2019 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 Evaluation des placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2019 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date. En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/09/2019. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% de l'Actif net
AC1- A Obligations de sociétés		41,362,946.700	42,821,320.380	17.04
ATB 2007/1 (25 ANS)	3,000	156,000.000	160,202.400	0.06
ATB SUB 2017 A	78,000	7,721,600.000	8,049,075.200	3.20
ATL SUB 2017	20,000	2,000,000.000	2,121,200.000	0.84
ATL 2013/1	1,550	30,246.700	30,993.180	0.01
ATL 2015/1	10,000	600,000.000	608,240.000	0.24
ATL 2015/2 A	10,000	400,000.000	414,336.000	0.16
ATL 2015/2 C	10,000	800,000.000	829,624.000	0.33
ATL 2016/1	10,000	800,000.000	813,008.000	0.32
ATL 2017/1 A	5,000	300,000.000	309,900.000	0.12
ATL 2018/1 B	10,000	800,000.000	812,960.000	0.32
ATTIJARI BANK 2017 SUB/A	30,000	1,800,000.000	1,835,808.000	0.73
ATTIJARI BANK 2015 SUB/B	10,000	800,000.000	844,184.000	0.34
ATTIJARI LEASE 2015/2 A	20,000	800,000.000	837,808.000	0.33
ATTIJARI LEASE 2018/1 B	20,000	1,600,000.000	1,637,216.000	0.65
ATTIJARI LEASING 2015-1/B	10,000	598,200.000	614,768.000	0.24
ATTIJARI LEASING 2016-1/B	10,000	800,000.000	809,352.000	0.32
ATTIJARI LEASING 2016/2	10,000	600,000.000	621,272.000	0.25
BH SUB 2016/1	10,000	800,000.000	819,408.000	0.33
BH SUB 2018/1 A	20,000	1,600,000.000	1,654,800.000	0.66
BNA SUB 2017/1	5,000	300,000.000	306,212.000	0.12
BNA SUB 2018/1 A	20,000	1,600,000.000	1,617,376.000	0.64
BTE 2016/A	5,000	300,000.000	312,116.000	0.12
CHO 2009 / BIAT	3,000	37,500.000	39,722.400	0.02
CIL 2015/2	10,000	400,000.000	422,536.000	0.17
CIL 2016/2	20,000	1,200,000.000	1,244,976.000	0.50
CIL 2017/1	30,000	1,800,000.000	1,828,704.000	0.73
MEUBLATEX 2015	9,000	720,000.000	731,491.200	0.29
MODERN LEASING SUB 2018/1	20,000	1,600,000.000	1,653,072.000	0.66
TL 2015/2	20,000	1,600,000.000	1,657,184.000	0.66
TL 2017/2 B	50,000	5,000,000.000	5,211,160.000	2.07
TL SUB 2018 A	10,000	1,000,000.000	1,057,760.000	0.42
TL SUB 2018 B	10,000	1,000,000.000	1,059,448.000	0.42
TLF 2019/1A	10,000	1,000,000.000	1,021,296.000	0.41
TUNISIE FACTORING 2014/1	10,000	199,400.000	208,032.000	0.08
UIB SUB 2016/A	10,000	600,000.000	626,080.000	0.25
AC1-B Emprunts d'Etat		106,739,936.000	111,078,286.984	44.19
Bons du Trésor Assimilables		106,739,936.000	109,893,152.807	43.72
BTA 5.50% 02/2020	5,812	5,666,586.000	5,828,430.296	2.32
BTA 5.50% 10/2020	3,500	3,364,150.000	3,511,821.233	1.40
BTA 5.75% JANVIER 2021	9,100	8,878,040.000	9,175,073.973	3.65

BTA 6% JUIN 2021	3,998	3,918,460.000	3,975,768.316	1.58
BTA 6.90%-05/2022 (15 ANS)	23,800	24,351,390.000	24,873,294.657	9.90
BTA 6% JUIN 2023	5,100	4,865,400.000	4,936,492.602	1.96
BTA 6% OCTOBRE 2023	7,500	6,974,500.000	7,323,650.686	2.91
BTA 6% AVRIL 2024	4,000	3,859,200.000	3,950,728.767	1.57
BTA 6% JANVIER 2024	11,500	11,040,000.000	11,431,693.150	4.55
BTA 6,3% MARS 2026	9,200	8,537,370.000	8,796,522.656	3.50
BTA 6,3% OCTOBRE 2026	5,500	5,315,750.000	5,581,558.219	2.22
BTA 6.6% MARS 2027	7,600	7,131,170.000	7,335,657.890	2.92
BTA 6.7% AVRIL 2028	13,480	12,837,920.000	13,172,460.362	5.24
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA (1)			1,185,134.177	0.47
AC1-C Autres Valeurs (Titres OPCVM)		6,141,443.092	6,160,712.765	2.45
SICAV TRESOR	60,395	6,141,443.092	6,160,712.765	2.45
Total du portefeuille titres		154,244,325.792	160,060,320.129	63.67

(1) Ce montant s'élevant au 30/09/2019 à **1,185,134.177 Dinars**, correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 02/01/2014 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant, constituant une plus-value potentielle, a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **2,136,005.006 Dinars** du 01/07/2019 au 30/09/2019 contre **2,152,168.101 Dinars** du 01/07/2018 au 30/09/2018 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2019	01/01/2019	01/07/2018	01/01/2018	01/01/2018
	Au	Au	Au	Au	Au
	30/09/2019	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2018	31/12/2018
Revenus des Obligations de sociétés	737,736.080	2,298,012.492	689,606.506	1,846,726.490	2,590,724.659
Revenus des Emprunts d'Etat	1,398,268.926	4,180,315.634	1,462,561.595	4,340,546.570	5,782,614.287
Revenus des autres valeurs (Titres OPCVM)	0.000	297,966.725	0.000	196,479.360	196,479.360
Total	2,136,005.006	6,776,294.851	2,152,168.101	6,383,752.420	8,569,818.306

AC2. Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à **91,485,975.142 Dinars**, contre **78,016,645.264 Dinars** au 30/09/2018 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au	Montant au	Montant au
	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Bons du trésor à Court Terme	6,986,041.579	0.000	0.000
Certificats de Dépôt	50,379,053.357	56,797,649.975	43,378,638.249
Autres placements (Dépôt à terme)	32,937,387.399	21,218,995.289	22,249,802.301
Billets de trésorerie	1,183,492.807	0.000	0.000
Total	91,485,975.142	78,016,645.264	65,628,440.550

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2019	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme			6,839,513.475	6,986,041.579	2.78
BTC 52S-11/02/2020	7.68	432	400,871.028	416,238.929	0.17
BTC 52S-05/05/2020	8.40	646	594,533.239	610,800.426	0.24
BTC 52S-05/05/2020	8.38	2,000	1,849,729.040	1,893,011.527	0.75
BTC 52S-05/05/2020	8.39	1,354	1,263,043.010	1,283,664.932	0.51
BTC 52S-02/06/2020	8.40	1,961	1,809,819.726	1,845,930.523	0.73
BTC 52S-30/06/2020	8.40	1,000	921,517.432	936,395.242	0.37

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

Désignation	Taux	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts à moins d'un an				50,278,824.531	50,379,053.357	20.04
CDP 10J-01/10/2019	8.33	BIAT	2	998,153.162	1,000,000.000	0.40
CDP 10J-02/10/2019	8.33	BIAT	3	1,497,229.743	1,499,722.397	0.60
CDP 10J-03/10/2019	8.33	BIAT	7	3,493,536.068	3,498,704.822	1.39
CDP 10J-04/10/2019	8.33	BIAT	2	998,153.162	999,445.052	0.40
CDP 10J-05/10/2019	8.33	BIAT	15	7,486,148.717	7,494,451.802	2.98
CDP 10J-06/10/2019	8.33	BIAT	5	2,495,382.906	2,497,688.785	0.99
CDP 10J-07/10/2019	8.33	BIAT	2	998,153.162	998,890.873	0.40
CDP 10J-08/10/2019	8.33	BIAT	32	15,970,450.596	15,979,301.082	6.36
CDP 10J-09/10/2019	8.33	BIAT	12	5,988,918.974	5,991,131.084	2.38
CDP 10J-10/10/2019	8.33	BIAT	2	998,153.162	998,337.462	0.40
CDP TL 60J-18/10/2019	11.66	TLF	10	4,923,748.488	4,978,096.161	1.98
CDP AIL 60J-19/11/2019	11.76	AIL	9	4,430,796.391	4,443,283.837	1.77

AC2-A-3 Dépôt à Terme :

Désignation	Taux	Banque	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% de l'Actif Net
Dépôt à Terme		BIAT		32,500,000.000	32,937,387.399	13.10
DAT 92J-02/10/2019	8.83	BIAT	1	3,000,000.000	3,052,834.850	1.21
DAT 92J-04/10/2019	8.83	BIAT	1	3,000,000.000	3,051,673.644	1.21
DAT 92J-08/10/2019	8.83	BIAT	1	3,000,000.000	3,049,351.233	1.21
DAT 92J-10/10/2019	8.83	BIAT	1	5,000,000.000	5,080,316.712	2.02
DAT 92J-11/10/2019	8.83	BIAT	1	4,000,000.000	4,063,479.233	1.62
DAT 92J-22/10/2019	8.83	BIAT	1	4,000,000.000	4,054,963.726	1.61
DAT 92J-14/11/2019	8.83	BIAT	1	1,000,000.000	1,009,289.644	0.40
DAT 92J-19/11/2019	8.83	BIAT	1	4,000,000.000	4,033,287.890	1.60
DAT 92J-20/11/2019	8.83	BIAT	1	2,000,000.000	2,016,256.877	0.80
DAT 92J-22/11/2019	8.83	BIAT	1	2,000,000.000	2,015,482.740	0.80
DAT 92J-26/11/2019	8.83	BIAT	1	1,500,000.000	1,510,450.850	0.60

AC2-A-4 Billet de Trésorerie :

Désignation	Garant	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30.09.2019	% de l'Actif Net
Billet de Trésorerie			24	1,165,896.158	1,183,492.807	0.47
COMPAGNIE DE DISTRIBUTION ET DE COMMERCE D'ELECTROMENAGER (CDCD) 120J-27/11/2019	BIAT	11.05	24	1,165,896.158	1,183,492.807	0.47

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à **65.860 Dinars** représentant les avoirs en banque.

AC3. Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation présentent un solde nul au 30/09/2019 contre **36,716.398 Dinars** au 31/12/2018 représentant la retenue à la source sur les achats des obligations de sociétés.

créances d'exploitation	Montant au 30/09/2019	Montant au 30/09/2018	Montant au 31/12/2018
R/S sur les achats des obligations de Sociétés	0.000	0.000	36,716.398
Total	0.000	0.000	36,716.398

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à **1,672,080.144 Dinars** du 01/07/2019 au 30/09/2019 contre **1,448,747.642 Dinars** du 01/07/2018 au 30/09/2018 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/07/2019 Au30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Du 01/07/2018 Au30/09/2018	Du 01/01/2018 Au30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Revenus des Bons du Trésor à CT	111,604.773	163,661.797	0.000	0.000	0.000
Revenus des Certificats de Dépôt	937,885.199	2,734,792.885	1,134,752.239	2,515,449.392	3,442,825.522
Revenus des autres placements (DAT)	588,837.262	1,403,286.029	313,995.403	1,212,707.623	1,574,688.333
Revenus des billets de trésorerie	33,752.910	295,504.395	0.000	0.000	0.000
Total	1,672,080.144	4,597,245.106	1,448,747.642	3,728,157.015	5,017,513.855

PA Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à **174,153.520 Dinars** contre **166,195.535 Dinars** au 30/09/2018 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 30/09/2019	Montant au 30/09/2018	Montant au 31/12/2018
PA 1	Opérateurs créditeurs	103,799.388	104,037.007	101,183.876
PA 2	Autres créditeurs divers	70,354.132	62,158.528	62,734.794
Total		174,153.520	166,195.535	163,918.670

PA 1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/09/2019 à **103,799.388 Dinars** contre **104,037.007 Dinars** au 30/09/2018 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30/09/2019	Montant au 30/09/2018	Montant au 31/12/2018
Gestionnaire	41,519.756	41,614.803	40,473.549
Dépositaire	20,759.876	20,807.401	20,236.777
Distributeurs	41,519.756	41,614.803	40,473.550
Total	103,799.388	104,037.007	101,183.876

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/09/2019 à **70,354.132 Dinars** contre **62,158.526 Dinars** au 30/09/2018 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/09/2019	Montant au 30/09/2018	Montant au 31/12/2018
Etat, impôts et taxes	19,094.546	19,361.522	17,775.617
Redevance CMF	20,759.678	20,807.197	20,236.578
Rémunération CAC	17,549.266	6,568.729	7,115.525
Jetons de présence	4,487.152	4,487.282	5,999.578
Provision pour charges diverses	8,463.490	10,933.796	11,607.496
Total	70,354.132	62,158.526	62,734.794

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/07/2019 au 30/09/2019 à **319,694.160 Dinars** contre **321,571.174 Dinars** du 01/07/2018 au 30/09/2018 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	127,877.663	373,041.852	128,628.469	374,247.052	496,407.993
Rémunération du dépositaire	63,938.834	186,520.931	64,314.236	187,123.538	248,204.013
Rémunération des distributeurs	127,877.663	373,041.852	128,628.469	374,247.052	496,407.993
Total	319,694.160	932,604.635	321,571.174	935,617.642	1,241,019.999

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/07/2019 au 30/09/2019 à **82,270.671 Dinars** contre **82,709.023 Dinars** du 01/07/2018 au 30/09/2018 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Du 01/07/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 30/09/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Redevance CMF	63,938.216	186,519.127	64,313.602	187,121.713	248,201.589
Impôts et Taxes	9,382.679	28,284.867	8,914.220	25,181.534	33,870.091
Rémunération CAC	6,229.612	17,484.411	6,197.396	17,920.822	24,118.218
Jetons de Présence	1,512.296	4,487.574	1,512.296	4,487.574	5,999.870
Publicité et Publication	895.068	3,364.677	1,596.108*	4,736.277*	6,332.385*
Diverses charges d'exploitation	312.800	795.768	175.401*	260.867*	442,659*
Total	82,270.671	240,936.424	82,709.023	239,708.787	318,964.812

(*)Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30/09/2019 se détaillent comme suit :

Capital au 01/01/2019 (en nominal)

- Montant.....: 193.864.900,000Dinars
- Nombre de titres: 1,938,649
- Nombre d'actionnaires.....: 4.473

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant..... 150,612,600,000 Dinars
- Nombre de titres émis..... 1,506,126

Rachats effectués (en nominal)

- Montant.....: 146,589,000,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés..... 1,465,890

Capital au 30/09/2019 : **241,316,562,910 Dinars**

- Montant en nominal.....: 197,888,500,000 Dinars
- Sommes non capitalisables (1)..... **-485,733.278 Dinars**
- Sommes capitalisées (2).....: **43,913,796.188 Dinars**
- Nombres de titres..... 1,978,885
- Nombre d'actionnaires.....: 3 491

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent au 30/09/2019 à **-485,733.278 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 30/09/2019
Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	-741,945.412
1- Résultat non capitalisables de la période	268,768.306
▪ Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	464,523.639
▪ +/- values réalisées sur cession de titres	-195,755.333
2- Régularisation des sommes non capitalisables	-12,556.172
▪ Aux émissions	-511,202.438
▪ Aux rachats	498,646.265
Total sommes non capitalisables	-485,733.278

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/09/2019 à **43,913,796.188 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 30/09/2019
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	31,869,732.580
Résultat capitalisable de l'exercice clos capitalisé (*)	11,151,178.976
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	892,884.632
▪ Aux émissions	33,422,715.380
▪ Aux rachats	-32,529,830.747
Total des sommes capitalisées	43,913,796.188

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2018 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 16/04/2019 statuant sur les états financiers de l'exercice 2018 :

Résultat d'exploitation - Exercice 2018	12,027,347.350
Régularisation du résultat capitalisable	-876,168.374
Sommes capitalisées – Exercice 2018	11,151,178.976

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE.

Le solde de ce poste au 30/09/2019 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 30/09/2019
Résultat capitalisable de la période	10,199,998.898
Régularisation du résultat capitalisable de la période	-144,354.197
Sommes capitalisables	10,055,644.701

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action :

Rubriques	30/09/2019	30/09/2018
Revenus des placements	5,747	4,792
Charges de gestion des placements	-0,471	-0,443
Revenu net des placements	5,276	4,349
Autres charges d'exploitation	-0,122	-0,114
Résultat d'exploitation	5,154	4,235
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,073	-0,026
Sommes capitalisables de la période	5,081	4,209
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,073	0,026
Variation des +/- values potentielles/titres	0,235	0,150
Plus ou moins-values réalisées / cession de titres	-0,099	0,009
Résultat net de la période	5,290	4,394

5-2 Ratio de gestion des placements

Rubriques	30/09/2019	30/09/2018
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0,374%	0,374%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,097%	0,096%
Résultat capitalisable de la période / actif net moyen :	4.090%	3.572%
Actif Net Moyen (En DT)	<u>249,374,687.603</u>	<u>250,180,336.851</u>

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La gestion comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,20 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,35% à 0,2% TTC l'an.

5-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de supprimer, depuis le 1^{er} janvier 2016, le seuil minimum de 5 000 dinars TTC et le seuil maximum de 20 000 dinars TTC qui étaient initialement appliqués.

5-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,2% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,15% à 0,2% TTC l'an.

5-4 Mode d'affectation des résultats :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, depuis l'exercice 2014, suite au changement du type de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 24/04/2014.

5-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1^{er} janvier 2016.

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2019

Introduction

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » clos le 30 septembre 2019 et aux vérifications spécifiques que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers trimestriels clos le 30 septembre 2019 annexés au présent rapport font apparaître un total actif de **140 134 147** dinars, un actif net de **139 708 722** dinars et une valeur liquidative de **103,293** dinars. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers trimestriels sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Cette norme requiert que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Observations

- ❖ La société «ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV» emploie **36,64 %** de son actif en dépôts à terme et liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.
- ❖ Nous attirons l'attention sur le paragraphe (b) de la note (2.2) des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société «ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Conclusion de l'examen limité

En dehors des observations formulées au niveau du paragraphe précédent et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30 Septembre 2019 tels qu'annexés au présent rapport.

Tunis, le 5 novembre 2019

Le Commissaire aux Comptes :

Aymen EL ABED

BILAN
arrêté au 30/09/2019
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>30/09/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	73 460 498	81 506 149	69 138 444
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		5 026 142	5 094 275	5 161 390
b - Obligations et Valeurs assimilées		68 434 356	76 411 873	63 977 054
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		66 573 463	81 843 900	53 793 186
a - Placements monétaires	3-3	15 234 762	53 815 787	29 273 174
b - Disponibilités	3-5	51 338 702	28 028 113	24 520 012
AC 3 - Créances d'exploitation	3-6	100 185	100 603	131 997
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		140 134 147	163 450 651	123 063 627
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-9	91 075	107 152	101 939
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-10	334 350	339 954	327 014
TOTAL PASSIF		425 425	447 106	428 953
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-7	134 157 840	157 324 869	116 904 947
CP 2 - Sommes distribuables	3-8	5 550 883	5 678 677	5 729 726
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		108	1 109	823
b - Sommes distribuables de la période		5 550 775	5 677 568	5 728 904
ACTIF NET		139 708 722	163 003 545	122 634 674
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		140 134 147	163 450 651	123 063 627

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} Janvier au 30 SEPTEMBRE 2019

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	919 963	2 944 514	1 047 122	3 487 111	4 552 440
a - Dividendes		-	236 684	-	201 648	201 648
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		919 963	2 707 830	1 047 122	3 285 463	4 350 793
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	1 191 231	3 065 830	1 271 756	3 019 964	4 258 800
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 111 193	6 010 344	2 318 878	6 507 075	8 811 240
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-11	-278 548	-796 155	-329 299	-960 878	-1 286 060
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 832 645	5 214 189	1 989 579	5 546 197	7 525 180
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-12	-44 980	-129 379	-51 991	-150 388	-202 506
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 787 665	5 084 810	1 937 588	5 395 808	7 322 674
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		170 613	465 965	16 027	281 760	-1 593 771
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 958 278	5 550 775	1 953 615	5 677 568	5 728 904
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-170 613	-465 965	-16 027	-281 760	1 593 771
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		137 512	16 607	131 838	24 416	102 662
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		-	156 497	-16 333	49 865	151 931
* Frais de négociation de titres		-17	-162	-737	-1 094	-1 116
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 925 160	5 257 752	2 052 356	5 468 995	7 576 152

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Au 30/09/2019

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	1 925 160	5 257 752	2 052 356	5 468 995	7 576 152
a - Résultat d'exploitation	1 787 665	5 084 810	1 937 588	5 395 808	7 322 674
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	137 512	16 607	131 838	24 416	102 662
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-	156 497	-16 333	49 865	151 931
d - Frais de négociation de titres	-17	-162	-737	-1 094	-1 116
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-5 539 268	-	-5 443 523	-5 443 523
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>	3 486 792	17 355 565	-1 992 011	22 729 217	-19 746 811
a - Souscriptions	46 470 232	236 237 927	60 176 392	215 795 157	306 413 571
* Capital	44 869 376	225 188 907	58 461 546	207 962 665	294 660 031
* Régularisation des sommes non distrib.	44 800	179 929	10 546	59 375	174 462
* Régularisations des sommes distrib.	1 556 056	10 869 091	1 704 301	7 773 116	11 579 078
b - Rachats	-42 983 438	-218 882 362	-62 168 403	-193 065 939	-326 160 382
* Capital	-41 560 981	-208 139 162	-60 473 695	-185 581 007	-312 818 203
* Régularisation des sommes non distrib.	-37 017	-149 723	-6 421	-32 759	-208 228
- Régularisation des sommes distrib.	-1 385 440	-10 593 477	-1 688 288	-7 452 173	-13 133 951
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 411 952	17 074 048	60 345	22 754 690	-17 614 182
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	134 296 770	122 634 674	162 943 200	140 248 855	140 248 855
b - En fin de période	139 708 722	139 708 722	163 003 545	163 003 545	122 634 674
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	1 319 141	1 180 394	1 610 852	1 364 083	1 364 083
b - En fin de période	1 352 546	1 352 546	1 590 497	1 590 497	1 180 394
VALEUR LIQUIDATIVE	103,293	103,293	102,486	102,486	103,893
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,46%	4,09%	1,32%	3,53%	4,90%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETEES AU 30/09/2019

(Unité en Dinars Tunisiens)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Mai 2000 et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 08 Septembre 1999.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion d'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est confiée à la société de gestion « Attijari Gestion »

Le dépositaire et le distributeur de la Sicav est ATTIJARI BANK.

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/09/2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Évaluation des placements

a. Évaluation des actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas

une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

b. Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 30 Septembre 2019, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018. Il est à signaler que le portefeuille au 30/09/2019 ne contient pas cette catégorie de BTA.

c. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à 73 460 498 Dinars contre 81 506 149 Dinars au 30/09/2018, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2019 ^(*)	30/09/2018	31/12/2018
Coût d'acquisition	71 379 196	79 763 182	67 047 733
- Obligations et valeurs assimilées	66 397 941	74 684 266	61 968 817
- Actions SICAV Obligataires	4 981 255	5078 916	5 078 916
Plus ou moins -values potentielles	182 866	88 013	166 260
-Obligations et valeurs assimilées	137 980	72 655	83 786
- Actions SICAV Obligataires	44 886	15 358	82 474
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées.	1 898 436	1 654 954	1 924 451
Total	73 460 498	81 506 149	69 138 444

(*) Le détail du portefeuille-titres est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille - titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 919 963 Dinars pour la période allant du 01/07/2019 au 30/09/2019 contre un montant de 1 047 122 Dinars pour la même période en 2018, et se détaillent comme suit :

Libellé	3 ^{ème}		3 ^{ème}		31/12/2018
	Trimestre 2019	30/09/2019	Trimestre 2018	30/09/2018	
- Revenus des Obligations	382 036	1 296 205	388 375	1 345 751	2 334 663
- Revenus des BTA	537 927	1 411 625	658 747	1 939 712	2 016 130
- Revenus des Actions SICAV	-	236 684	-	201 648	201 648
Total	919 963	2 944 514	1 047 122	3 487 111	4 552 440

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à 15 234 762 Dinars contre 53 815 787 Dinars au 30/09/2018 et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2019 ^(*)	30/09/2018	31/12/2018
- Certificats de dépôts	15 077 827	53 637 004	29 244 904
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	156 935	178 783	28 270
TOTAL	15 234 762	53 815 787	29 273 174

(*) Le détail des placements monétaires est présenté en annexe I.

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élevaient à 1 191 231 Dinars pour la période allant du 01/07/2019 au 30/09/2019 contre 1 271 756 Dinars pour la même période en 2018 et se détaillent ainsi :

Libellé	3 ^{ème}		3 ^{ème}		
	Trimestre 2019	30/09/2019	Trimestre 2018	30/09/2018	31/12/2018
- Intérêts du compte courant	542 250	1 181 180	44 867	126 175	196 818
- Intérêts des Placements à terme	342 010	902 050	339 952	941 610	1 238 446
- Intérêts des Certificats de Dépôt	306 971	982 600	886 937	1 952 179	2 823 536
Total	1 191 231	3 065 830	1 271 756	3 019 964	4258 800

3- 5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à 51 338 702 Dinars contre 28 028 113 Dinars au 30/09/2018 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
- Avoirs en banque	44 386 024	6 384 915	17 381 134
- Sommes à l'encaissement	1 389 300	60 900 248	24 806 935
- Sommes à régler	-18 415 256	-60 536 236	-28 894 678
- Intérêts courus/Cpte courant	520 350	57 043	77 611
- Dépôt à termes	23 000 000	21 000 000	11 000 000
- intérêts courus/ Dépôt à termes	458 284	222 143	149 010
Total	51 338 702	28 028 113	24 520 012

3-6 Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à 100 185 Dinars contre un solde de 100 603 Dinars au 30/09/2018 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
- Retenue à la source sur BTA	100 185	100 603	131 997
Total	100 185	100 603	131 997

3-7 Note sur le capital

Capital au 30/06/2019	
- Montant	130 704 168
- Nombre de titres	1 319 141
- Nombre d'actionnaires	1052
Souscriptions réalisées	
- Montant	44 914 175
- Nombre de titres	453048
- Nombre d'actionnaires nouveaux	140
Rachats effectués	
- Montant	-41 597 998
- Nombre de titres	419643
- Nombre d'actionnaires sortants	95
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	137 512
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-
- Frais de négociation de titres	-17
Capital au 30/09/2019	
- Montant	134 157 840
- Nombre de titres	1 352 546
- Nombre d'actionnaires	1097

3- 8 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondant aux sommes distribuables de la période et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
Sommes distribuables de l'exercice en cours	5 550 775	5 677 568	5 728 904
Sommes distribuables des exercices antérieurs	108	1109	823
Total	5 550 883	5 678 677	5 729 726

3- 9 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à 91 075 Dinars contre un solde de 107 152 Dinars au 30/09/2018, détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
- Gestionnaire	76 987	90 768	86 300
- Dépositaire	14 088	16 384	15 639
Total	91 075	107 152	101 939

3- 10 Note sur les autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 334 350 Dinars au 30/09/2019 contre un solde de 339 954 Dinars au 30/09/2018 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2019	30/09/2018	31/12/2018
- Honoraires à payer (CAC)	26 077	22 674	28 976
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2 754	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	62 620	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 236	41 236	41 236
- Dividende à payer exercice 2007	1026	1 026	1 026
- Dividende à payer exercice 2008	35 665	35 665	35 665
- Dividende à payer exercice 2009	8 087	8 087	8 087
- Dividende à payer exercice 2010	643	643	643
- Dividende à payer exercice 2011	778	778	778
- Dividende à payer exercice 2012	7 637	7 637	7 637
- Dividende à payer exercice 2013	7 989	7 989	7 989
- Dividende à payer exercice 2014	14 203	14 203	14 203
- Dividende à payer exercice 2015	10 130	10 130	10 130
- CMF à payer	11 087	13 017	12 391
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	36 741	36 996	37 641
- TCL à régulariser	11 808	11 808	11 808
- Compte d'attente	916	916	916
- Etat taxes à payer	31 019	37 842	18 580
Total	334 350	339 954	327 014

3- 11 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à 278 548 Dinars pour la période allant du 01/07/2019 au 30/09/2019, contre 329 299 Dinars pour la même période en 2018 et se détaille comme suit :

Libellé	3^{eme}	30/09/2019	3^{eme}	30/09/2018	31/12/2018
	Trimestre		Trimestre		
	2019		2018		
- Rémunération du gestionnaire	238 756	682 419	282 256	823 609	1 102 337
- Rémunération du dépositaire	39 792	113 736	47 043	137 269	183 723
Total	278 548	796 155	329 299	960 878	1 286 060

3- 12 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève à 44 980 Dinars pour la période allant du 01/07/2019 au 30/09/2019, contre 51 991 Dinars pour la même période en 2018 et se détaille comme suit :

Libellé	3 ^{ème}		3 ^{ème}		
	Trimestre	30/09/2019	Trimestre	30/09/2018	31/12/2018
	2019		2018		
-Rémunération					
d'intermédiaire et honoraires (CAC)	6 302	18 699	6 302	18 699	25 000
- Redevance CMF	33 439	95 576	39 532	115 351	154 388
-Autres charges/ Services bancaires	10	227	8	25	34
- TCL	5229	14 877	6 149	16 313	23 084
Total	44 980	129 379	51 991	150 388	202 506

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société a été confiée à « Attijari Gestion» gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,714 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au titre du troisième trimestre de l'année 2019 s'élève à 238 756 dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,119 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« Attijari Bank » au titre du troisième trimestre de l'année 2019 s'élève à 39 792 dinars TTC.

Annexe I

Portefeuille Titres, Placements monétaires et Dépôts à terme Au 30/09/2019

Désignation Du Titre	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2019	% Actif
Obligations		26 477 120,000	27 215 532,400	19,42%
AMEN BANK 2009 TR A	20 000	666 000,000	666 079,338	0,48%
AMEN BANK 2011-1 TF	35 000	700 000,000	700 466,666	0,50%
AMEN BANK SUB 2016-1 CAT A TF	20 000	1 200 000,000	1 261 113,863	0,90%
AMEN BANK SUB. 2017-1 CAT A	20 000	1 200 000,000	1 229 891,147	0,88%
ATTIJARI BANK SUB 2015 CAT A	10 000	400 000,000	421 798,575	0,30%
ATTIJARI BANK SUB 2017 CAT A	20 000	1 200 000,000	1 223 874,098	0,87%
ATTIJARI LEASING 2015-1	20 000	1 200 000,000	1 233 143,606	0,88%
ATTIJARI LEASING 2015-1	3 080	184 800,000	189 904,115	0,14%
ATTIJARI LEASING 2015-2	30 000	1 200 000,000	1 256 705,754	0,90%
ATTIJARI LEASING 2016-2	10 000	1 000 000,000	1 036 204,372	0,74%
ATTIJARI LEASING 2019-1 CAT A	20 000	2 000 000,000	2 054 338,797	1,47%
ATTIJARI LEASING 2019-1 CAT A	25 640	2 564 000,000	2 633 662,339	1,88%
BNA SUBORDONNÉ 2017-1	20 000	1 200 000,000	1 224 650,492	0,87%
BTE 2016 -CATEGORIE A TF	5 000	300 000,000	312 115,726	0,22%
CIL 2014/2	1 761	35 220,000	36 651,495	0,03%
CIL 2017/1	5 000	300 000,000	304 784,262	0,22%
HANNIBAL LEASE 2017-2 CAT A	10 000	600 000,000	608 327,213	0,43%
HL 2015-01	5 000	300 000,000	307 927,213	0,22%
HL 2016-01	20 000	800 000,000	812 708,197	0,58%
MODERN LEASING 2012	5 000	100 000,000	103 205,479	0,07%
STB 2008/2	8 000	300 000,000	309 616,438	0,22%
UIB 2011-1 CATEGORIE B	7 500	450 000,000	452 230,820	0,32%
UIB SUBORDONNE 2016- A TF	5 000	300 000,000	312 991,562	0,22%
ABC TUNISIE 2018-01 CATA TV	10 000	800 000,000	815 521,119	0,58%
AMEN BANK SUBORDONNE 2010	30 000	1 199 100,000	1 205 487,757	0,86%
ATB SUB 2017 CAT A	5 000	500 000,000	520 992,350	0,37%
ATTIJARI LEASING SUB 2018-1	600	48 000,000	49 095,894	0,04%
BH 2009	50 000	2 305 000,000	2 420 641,332	1,73%
BTE 2010 -CATEGORIE A	10 000	100 000,000	100 252,582	0,07%
BTK 2009	5 000	50 000,000	51 962,869	0,04%
EMPRUNT OBLIGATAIRE "CHO 2009"/BIAT	6 000	75 000,000	79 443,393	0,06%
MODERN LEASING SUB 2018-1	10 000	800 000,000	826 535,799	0,59%
STB 2010/1 CATEGORIE A	100 000	1 000 000,000	1 034 278,907	0,74%
UIB 2011-1 CATEGORIE A	7 500	150 000,000	151 009,653	0,11%
EMPRUNT NATIONAL CAT C	20 000	1 250 000,000	1 267 919,178	0,90%

BTA		39 920 821,300	41 218 823,755	29,41%
BTA 6,3 % MARS 2026	2 900	2 757 030,000	2 847 822,171	2,03%
BTA 6,3 % OCTOBRE 2026	400	369 880,000	390 924,755	0,28%
BTA5.5% FEVRIER 2020	5 671	5 644 346,300	5 803 631,484	4,14%
BTA6% JUIN 2023	6 400	6 117 760,000	6 230 494,246	4,45%
BTA6% OCTOBRE2023	7 800	7 239 960,000	7 656 430,246	5,46%
BTA6.7%AVRIL2028	6 518	6 355 050,000	6 544 604,980	4,67%
BTA6.7%AVRIL2028	1 100	1 039 390,000	1 076 960,527	0,77%
BTA6.7%AVRIL2028	3 850	3 753 750,000	3 854 717,580	2,75%
BTA6.7%AVRIL2028	4 350	4 112 055,000	4 231 283,118	3,02%
BTA6.9% MAI2022	1 000	1 010 000,000	1 030 488,623	0,74%
BTA6.9% MAI2022	1 500	1 521 600,000	1 551 466,025	1,11%
TITRES OPCVM		4 981 255,772	5 026 141,873	3,59%
FIDELITY OBLIGATION SICAV	20 088	2 087 191,223	2 106 106,272	1,50%
SANADAT SICAV	4 922	530 573,362	532 914,784	0,38%
TUNISO EMIRATIE SICAV	22 749	2 363 491,187	2 387 120,817	1,70%
Certificats de Dépôt		15 077 827,313	15 234 761,501	10,87%
CD04/07/19_90J_2MD_CIL_11.60%	1	1 954 907,677	1 999 484,610	1,43%
CD05/09/19_90J_8.5MD_ATTIJARIBANK_9.83%	1	8 336 898,226	8 383 207,240	5,98%
CD10/05/19_360J_2MD_ATTIJARIBANK_10.01%	1	1 854 413,235	1 909 348,527	1,36%
CD25/09/19_90J_2MD_MODERNLEASING_12%	1	1 953 398,058	1 956 420,233	1,40%
CD28/08/19_90J_1MD_ATTIJARILEASING_11.20%	1	978 210,117	986 300,891	0,70%
Dépôt à terme		23 000 000,000	23 458 283,397	16,74%
DAT06/05/19_6MD_365J_ATTIJARIBANK_10.01%	1	6 000 000,000	6 194 824,767	4,42%
DAT09/07/19_6MD_90J_ATTIJARIBANK_9.83%	1	6 000 000,000	6 108 587,836	4,36%
DAT14/05/19_5MD_365J_ATTIJARIBANK_10.01%	1	5 000 000,000	5 153 578,082	3,68%
DAT30/09/19_6MD_90J_ATTIJARIBANK_9.83	1	6 000 000,000	6 001 292,712	4,28%
Total Portefeuille Titres, Placements monétaires et Dépôts à terme		109 457 024,385	112 153 542,926	80,03%